

Guide du gestionnaire de projet

MESURE DU RENDEMENT ET ÉVALUATION

Initiative de lutte contre la violence familiale Ministère de la Justice du Canada

Février 2004

Division de l'évaluation Section de l'intégration et de la cocordination de la politique





TABLE DES MATIÈRES

1.	CONTENU DU GUIDE
2.	DESTINATAIRES
3.	DÉFINITION DE « MESURE DU RENDEMENT »ET L' « ÉVALUATION »
4.	EXIGENCES EN MATIÈRE DE MESURE DU RENDEMENT ET D'ÉVALUATION POUR L'INITIATIVE DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAMIALE
5.	MÉTHODES DE MESURE DU RENDEMENT ET D'ÉVALUATION
6.	DES AVANTAGES
7.	MAIS AUSSI DES INCONVÉNIENTS!
8.	COMMENT SURMONTER CES INCONVÉNIENTS ?
9.	MISE EN ŒUVRE DES MÉTHODES DE MESURE DU RENDEMENT ET D'ÉVALUATION
10.	EXAMEN, RAPPORT, UTILISATION ET COMMUNICATION DES RÉSULTATS 1
AN	NEXE 1 : Modèle logique de l'Initiative de lutte contre la violence familiale du ministère de la Justice
AN	INEXE 2 : Glossaire
AN	NEXE 3 : Outils du gestionnaire de projet
AN	INEXE 4 : Quelques ressources additionnelles

1. CONTENU DU GUIDE

Ce guide du gestionnaire de projet (ci-après « le guide ») sur la mesure du rendement et l'évaluation de l'Initiative fédérale de lutte contre la violence familiale (ci-après « IVF ») contient :

- Un aperçu des exigences en matière de mesure du rendement et d'évaluation pour l'IVF
- Des renseignements pratiques sur la façon dont l'information sur la mesure du rendement et l'évaluation sera planifiée, collectée et fera l'objet de suivis et de rapports.

Le guide se veut un outil de référence rapide décrivant les principales étapes du processus. Il s'est étoffé au fil des ateliers tenus en 2003-2004 avec le personnel de l'IVF du ministère de la Justice du Canada.

Une série d'annexes fournissent d'autres renseignements et d'autres outils, notamment :

- Annexe 1 : des indicateurs de rendement et un modèle logique révisés de l'IVF du ministère de la Justice du Canada ainsi qu'un modèle révisé de communication des rapports.
- Annexe 2: un glossaire des termes clés.
- Annexe 3: des outils pour le gestionnaire de projet.
- Annexe 4: quelques ressources additionnelles.

2. DESTINATAIRES

Ce guide a été conçu pour le personnel du ministère de la Justice du Canada chargé d'appliquer le mandat de l'IVF du ministère.

Dans la réalisation du mandat et des objectifs de l'IVF, il est important d'apporter une attention toute particulière aux résultats. Ce guide aide donc le gestionnaire de projet à planifier en fonction des résultats, à les obtenir et à les utiliser.

De l'Initiative de lutte contre la violence familiale

Le ministère de la Justice du Canada est un partenaire dans l'Initiative de lutte contre la violence familiale. Son rôle est d'améliorer la réponse du système de justice pénale à la violence familiale en travaillant avec ses homologues provinciaux et territoriaux et ses partenaires des autres secteurs et disciplines. Il veille pour cela à ce que le Code criminel du Canada réponde efficacement à la violence familiale. Cela signifie aussi

qu'il travaille en partenariat avec le personnel et les responsables de l'application de la loi des ministères de la justice provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec des partenaires fédéraux, à rendre plus efficace le système de justice pénale par un examen et une réforme de la législation et des orientations stratégiques, une sensibilisation de la population et des professionnels, des recherches et un soutien à des programmes et à des services.

3. DÉFINITION DE « MESURE DU RENDEMENT »ET L' « ÉVALUATION »

Mesurer le rendement, c'est recueillir de l'information, de façon permanente et régulière, pour constater comment fonctionne un programme, une orientation stratégique ou une stratégie. C'est une façon systématique d'établir la feuille de route des progrès que vous êtes en train de réaliser pour atteindre les résultats attendus.

Évaluer, c'est une façon bien précise et détaillée de réunir et d'analyser de l'information qui permet de tirer des conclusions sur le rendement d'une orientation stratégique, d'un programme ou d'une stratégie. Les évaluations peuvent aussi se situer au niveau d'un projet.

Il existe deux grands types d'évaluation :

- Les évaluations « formatives » ou de « processus », conçues pour améliorer la conception et la mise en oeuvre d'un programme, d'une orientation stratégique ou d'une stratégie au fur et à mesure de son déroulement.
- Les évaluations « sommatives » ou de « résultats », conçues pour juger de la pertinence, de la réussite ou de l'efficacité d'un programme, d'une orientation stratégique ou d'une stratégie (et aussi pour juger de leur contribution relative aux résultats attendus).

Pour plus de renseignements sur les méthodes fédérales de mesure du rendement et d'évaluation, veuillez vous référer au Guide du Conseil du Trésor du Canada sur les cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats: http://www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg_f.asp

4. EXIGENCES EN MATIÈRE DE MESURE DU RENDEMENT ET D'ÉVALUATION POUR L'INITIATIVE DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAMIALE

Les exigences en matière de mesure du rendement et d'évaluation pour l'IVF comprennent des exigences propres au ministère de la Justice du Canada et des exigences propres au caractère interministériel de l'initiative¹.

En collaboration avec les responsables de l'IVF du ministère, la Division de l'évaluation a mis à jour le modèle logique et les indicateurs de rendement de l'IVF et préparé un glossaire de termes clés (voir Annexes 1 et 2).

On s'attend à ce que l'IVF produise des rapports de rendement annuels et des rapports d'évaluation périodiques.

5. MÉTHODES DE MESURE DU RENDEMENT ET D'ÉVALUATION

Il existe diverses façons d'aborder la mesure du rendement et l'évaluation. La méthode que vous choisissez dépend de toute une série de facteurs tels que :

- Le *type* et la *nature* de l'orientation stratégique, du programme ou de la stratégie.
- Des considérations d'ordre pratique visant la collecte et l'analyse de l'information.
- Le choix du moment.

• Les *moyens disponibles* – notamment financiers – pour mener à bien les tâches de mesure du rendement et d'évaluation.

Dans le cas de l'IVF, les possibilités de collecte de l'information nécessaire à la mesure du rendement et à l'évaluation selon les courants de la recherche, des programmes et des orientations stratégiques concernant l'Initiative sont variées, de même que leurs limites.

¹ Remarque: l'Initiative contre la violence familiale est en train de mettre au point un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) s'appuyant sur les cadres de gestion et de responsabilisation de l'Initiative de lutte contre la violence familiale existants et produits lors de la phase antérieure de l'IVF (1997-1998 et 2001-2002).

6. DES AVANTAGES

La mesure du rendement et l'évaluation sont de puissants outils pour améliorer la gestion et la prise de décision à tous les niveaux. Les méthodes participatives, en particulier, peuvent aider à mettre en place une capacité qui favorisera aux niveaux locaux une amélioration constante. Les tableaux suivants font état de certains de ces avantages clés et de la façon de les utiliser.

Avantages de la mesure du rei	ndement et de l'évaluation
Planification et élaboration	Les résultats peuvent confirmer la direction que prend une
d'orientations stratégiques et de programmes	orientation stratégique ou un programme, ou déceler des lacunes qui devront être comblées.
√ Prise de décision financière	Déceler ce qui fonctionne et ce qui fonctionne moins bien pour guider les futures décisions/priorités en matière de financement.
Clarification des objectifs	Dès le début, l'élaboration d'une feuille de route permet de clarifier les objectifs, d'expliquer l'ensemble de la situation et de s'assurer que tout le monde se concentre sur les mêmes choses.
√ Suivi des progrès réalisés	Permet de faire un suivi et, si nécessaire, de faire des ajustements en cours de route.
√ Rapports sur les résultats	Favorisent la responsabilisation et font état de ce qui fonctionne bien pour favoriser l'amélioration et le perfectionnement permanents.

7. MAIS AUSSI DES INCONVÉNIENTS!

Parmi les difficultés de la mesure du rendement et de l'évaluation, associées à la lutte contre la violence familiale au niveau fédéral, citons :

- La nature multidimensionnelle de la violence familiale.
- L'évolution des définitions et de la portée des questions relatives à la violence familiale.
- Des milieux et des priorités stratégiques et opérationnelles différentes selon les administrations.
- Des facteurs contextuels et circonstanciels propres à des populations, des cultures et des paramètres sociaux différents.
- Le niveau d'investissement (ressources et temps) requis pour mettre en place des processus de collaboration ou bâtir la capacité nécessaire au règlement des problèmes.

• La nécessité d'une contribution fédérale à long terme pour réaliser le résultat global – qui est de contribuer à réduire la violence familiale dans la société.

Compte tenu de la nature des questions, la méthode de la collaboration et des partenariats multiples pour aborder la violence familiale, la portée et les limites de l'influence fédérale, l'attribution des résultats peuvent aussi être un problème.

8. COMMENT SURMONTER CES INCONVÉNIENTS?

Il est important de reconnaître ces inconvénients et de les décomposer en problèmes gérables. Le tableau ci-dessous indique quelques-unes des façons de surmonter ces inconvénients :

Inconvénients	Quelques façons de les dissiper
Nature des questions de violence familiale	 Avoir des objectifs réalistes et réalisables – ne pas exagérer Choisir des indicateurs précis et raisonnables
Attribution	 Avoir une bonne compréhension du contexte Prévoir suffisamment de temps pour permettre une influence Choisir le bon moment pour déterminer l'influence
Faisabilité	 Planifier la mesure du rendement et l'évaluation au début du processus – prévoir poser des questions Aller chercher des idées et des partenaires quand c'est possible Prévoir outils et aide technique pour les bénéficiaires du financement
Choix du moment	• Planifier et faire rapport sur les résultats – au bon moment !
Capacité	 Clarifier la capacité nécessaire – à l'interne et au niveau de la collectivité Bâtir des partenariats et des contacts qui peuvent accroître la capacité Offrir de la formation sur le renforcement de cette capacité – et des outils pour la faciliter
Ressources financières	 Planifier et définir des indicateurs qui soient raisonnables et abordables – incorporer les coûts au projet dès le début Encourager les partenariats à tous les niveaux, pour aller chercher le plus de ressources possibles
Éthique et violence familiale	 Établir des codes, des normes et une expertise Utiliser des stratégies de gestion du risque et des protocoles de comptes rendus Manifester du respect envers les personnes, comprendre le contexte social et utiliser les méthodes appropriées Faire le suivi de la collecte des données

9. MISE EN ŒUVRE DES MÉTHODES DE MESURE DU RENDEMENT ET D'ÉVALUATION

9.1 Préparer le terrain

En dépit des inconvénients, une planification réaliste, détaillée et faite au bon moment permet d'obtenir les avantages de la mesure du rendement et de l'évaluation. Développer un modèle logique et des indicateurs de rendement sont des tâches clés qui permettent de se focaliser sur l'IVF et ses activités connexes. Ces outils fixent les limites de vos responsabilités et servent de point de repère pour établir la feuille de route de vos progrès. La prochaine étape de la stratégie de mesure du rendement et de l'évaluation portera sur la façon dont vous allez collecter l'information et en faire rapport ainsi que sur le moment où vous allez le faire – elle s'intéresse aussi aux ressources dont vous aurez besoin pour le faire.

Préparer le terrain – Premières étapes

- S'entendre sur les buts et les objectifs
- Créer un modèle logique
- Mettre au point des indicateurs de rendement
- Élaborer une stratégie de mesure du rendement et d'évaluation
- Planifier et coordonner vos activités de mesure du rendement et d'évaluation au moment de préparer vos plans de travail

L'IVF a un long passé de collaboration. Quand vous préparez votre plan de travail annuel, c'est aussi un bon moment pour planifier et coordonner vos activités de mesure du rendement et d'évaluation avec vos collègues de l'IVF. Une planification coordonnée augmentera vos chances de réussite – et ceci est particulièrement vrai quand plusieurs partenaires sont en jeu.

La collaboration – un défi particulier

Bien souvent, le ministère de la Justice du Canada est partie à un projet avec d'autres partenaires contributeurs. Dans ces cas, il est important de s'assurer que tous les partenaires ont une idée claire des attentes vis-àvis de ce projet. Il est important de s'assurer que tous les partenaires s'entendent sur le plan d'évaluation et s'entendent sur qui sera responsable du plan lui-même et de sa mise en œuvre.

Voici quelques questions à se poser lorsqu'on élabore le plan de travail de l'IVF :

- Que doivent savoir les décideurs sur l'IVF?
- L'évaluation de certains projets et activités est-elle appropriée (et si oui, quand ?)
- Compte tenu de la nature des activités et des projets que vous entreprendrez, et en fonction de l'étape où ils se situent dans le cycle de mise en œuvre, de quels genres de renseignements sur la mesure du rendement aurez-vous besoin ?
- Existe-t-il une capacité interne et une capacité externe suffisantes y compris des ressources financières pour réunir l'information ? Dans le cas contraire, comment peut-on développer une telle capacité ?
- Quelles sont les démarches ou les méthodes qui conviennent le mieux au contexte et à la nature de l'information dont vous aurez besoin ?
- Quelles sont les façons les plus économiques de réunir l'information ? Est-il possible de relier des activités de mesure du rendement ou d'évaluation ? Essayez d'être créatif : si vous deviez financer des types de projets semblables, est-ce qu'une évaluation intégrée² serait appropriée ?
- Comment vos partenaires, d'autres intervenants clés et vous-même allez pouvoir retirer le plus d'avantages ?
- Qui sera responsable de l'évaluation et qui participera au processus ?
- L'information peut-elle être réunie et analysée à temps pour les rapports ?

<u>Considérations – Activités d'orientations stratégiques</u>

Ces activités sont un problème pour la mesure du rendement et l'évaluation. Les orientations stratégiques peuvent être liées à des résultats multiples, de haut niveau et éloignés dans le temps. Le processus d'élaboration d'une orientation stratégique est par nature subjectif et itératif. Les délais sont incertains et en constante évolution. Des problèmes de mesure, de motivation et d'attribution existent aussi. Par ailleurs, les orientations stratégiques influencent et même accélèrent les processus de changement. Ainsi, par exemple, les modifications du *Code criminel* relatives à la législation sur la protection des victimes, le harcèlement avec menaces et le harcèlement criminel ont eu d'importantes répercussions sur l'amélioration de la réponse de la justice pénale aux problèmes de violence familiale. Il est aussi important de savoir ce qui fonctionne bien que de savoir ce qui a besoin d'être amélioré.

⁻

² Les évaluations intégrées examinent comment un ensemble de projets semblables réalise un objectif donné de changement. Les évaluations intégrées peuvent constituer une façon, pour l'IVF, d'examiner un ensemble de projets pour y déceler des tendances, des thèmes et des répercussions communes ainsi que pour en tirer une expérience. Elles ne se substituent pas aux évaluations au niveau des projets. W.K. Kellogg Fondation (1998) *Evaluation Handbook*. Battle Creek, MI, W.K. http://www.wkkf.org.

Est-ce que cela vous dit quelque chose ?

TRADUCTION « Le fossé causal crée de l'incertitude à deux niveaux. Tout d'abord, peu importe la qualité de votre planification ou de votre analyse, vous pouvez rarement savoir si les intrants et les extrants des orientations stratégiques d'aujourd'hui aboutiront en fait aux résultats sociaux et économiques recherchés. La plupart des résultats de haut niveau visés par les orientations stratégiques publiques sont influencés par de nombreux facteurs extérieurs à tout contrôle de l'État....et même lorsque le résultat recherché se produit, nous pouvons rarement affirmer qu'il est la cause première de l'intervention de l'État (par opposition à d'autres facteurs sans aucun lien) »³.

Des outils tels que le modèle logique et les indicateurs de rendement aident à donner une idée de la façon dont les orientations stratégiques devraient influencer le changement. Un suivi du processus d'élaboration des orientations stratégiques grâce à des outils tels que l'examen, la revue des orientations stratégiques et les recherches d'opinion est une stratégie possible. L'évaluation et la recherche stratégiques — de concert avec l'élaboration et la mise à l'essai de programmes — sont des façons qui, ajoutées les unes aux autres, aident à mesurer l'efficacité des orientations stratégiques.

Considérations - Recherche

La collecte de l'information pour la mesure du rendement et l'évaluation relativement à la fonction de recherche de l'IVF pose aussi quelques problèmes. Voici quelques points à considérer :

- La révision interne
- La satisfaction du client
- Un sondage auprès des usagers

<u>Considérations – Projets : Fonds juridique de partenariats et d'innovation – Programmes de vulgarisation et d'information juridiques</u>

Les évaluations au niveau des projets sont l'une des clés de voûte de la stratégie de mesure du rendement et d'évaluation. Le Fonds juridique de partenariats et d'innovation requiert des

³ Schacter, Mark (2002) « What will Be, Will Be »: The Challenge of Applying Results-based Thinking to Policy. Ottawa: Institute on Governance, p. 15. www.iog.ca.

proposants de préparer un plan d'évaluation dans le cadre de leur proposition. Normalement, une proposition devrait donner un aperçu du projet et inclure son public cible, les résultats attendus, des indicateurs de réussite et d'incidence, la source des données et les méthodes de collecte, qui va effectuer l'évaluation, la participation des intervenants et des partenaires, les délais d'exécution et la façon dont l'information sur l'évaluation sera utilisée. Les modèles logiques – feuilles de route des projets - sont des outils de plus en plus importants.

Qu'est-ce qu'un modèle logique ?

C'est une image de la façon dont fonctionne un projet ou un programme – et notamment un reflet de la théorie et des hypothèses qui le soustendent. Lorsque cela est possible, il faut encourager ceux et celles qui proposent un projet à connaître cet outil et à l'appliquer⁴. Les modèles logiques peuvent prendre de nombreuses formes. Ils peuvent se concentrer sur les résultats, les activités, les concepts ou les théories ou une combinaison de ces éléments. D'après la Kellogg Foundation, un modèle logique est un outil d'apprentissage qui vous aide à comprendre votre programme ou votre projet et vous permet d'y apporter des améliorations en permanence : TRADUCTION « La valeur d'un modèle logique tient dans le processus de création, de validation puis de modification du modèle »⁵.

Voici quelques questions à se poser lors de l'examen des plans d'évaluation proposés :

- La description du projet : Est-elle bonne ? Y a-t-il un lien logique et réaliste entre les objectifs, les activités, les extrants et les résultats du projet ?
- Déterminer dès le départ à quoi devrait ressembler la réussite. Les indicateurs de réussite ontils été correctement jumelés aux extrants et aux résultats du projet ?
- Est-ce que les sources de données et les méthodes de collecte des données conviennent à la situation, a-t-on tenu compte des différentes facettes de la population (culture, langue, genre, âge, niveau de scolarité, etc.) ? Les instruments de collecte de ces données sont-ils valides et fiables ?
- Les questions ou les considérations d'éthique ont-elles été correctement traitées ?
- Les dispositions sur la confidentialité sont-elles adéquates ?

⁴ Les modèles logiques ne sont pas actuellement une exigence des projets de l'IVF financés par le FJPI, mais leur pratique devrait être encouragée. Cela risque de nécessiter l'apport d'une aide technique aux bénéficiaires du financement. Des exemples figurent à l'annexe 3.

⁵W.K. Kellogg Foundation (1998) Evaluation Handbook. Battle Creek, MI, W.K. http://www.wkkf.org.

- Qui participe à l'évaluation (c.-à-d. la partie qui fait l'évaluation, les partenaires, les participants) et comment se fait cette participation ?
- Les délais sont-ils réalistes ?
- L'information collectée aura-t-elle beaucoup d'importance et pour qui ?
- Comment vos partenaires, les responsables du projet, d'autres intervenants et vous-même allez-vous utiliser l'information ?
- Les ressources sont-elles appropriées et suffisantes pour faire le travail ?
- Dans quelle mesure le plan d'évaluation est-il réaliste ?
- Quelles améliorations pourraient être apportées ?

Planifier – et prévoyez suffisamment de temps pour – vos évaluations! Par exemple, si un projet de formation prend une année à mettre en oeuvre, prévoir de faire un suivi six mois après l'achèvement du projet pour connaître les répercussions de la formation sur les participants.

Données quantitatives, données qualitatives....II faut les deux! L'information quantitative porte sur ce qui se compte, se mesure, comme le nombre des participants à un projet, le nombre de dépliants distribués, le nombre d'endroits où s'est tenu un atelier. L'information qualitative donne une information détaillée, descriptive qui peut donner contexte ou sens à une expérience, par ex., les perceptions ou les sentiments des gens sur ce qui s'est passé et sur la façon dont le projet les a concernés. Idéalement, vous souhaiterez réunir des données quantitatives et qualitatives sur les questions de violence familiale.

9.2 Mise en œuvre et suivi

La planification n'est que la première étape. Il est important que les plans d'évaluation soient activés dès le début du projet. Quand un projet passe de l'étape de la proposition à celui de la mise en œuvre, il est probable que ses objectifs et ses activités — et éventuellement ses extrants et ses résultats — auront été raffinés. Il sera très utile de garder trace de cette évolution pour permettre à l'évaluation de porter sur les bonnes choses et de poser les bonnes questions et de la bonne façon. Voici quelques questions à se poser lors du suivi de la mise en œuvre du plan d'évaluation :

- Les questions d'évaluation sont-elles toujours pertinentes ?
- Les diverses facettes des participants (culture, langue, genre, âge, niveau de scolarité, etc.) ont-elles été prises en compte ?
- La collecte de données pose-t-elle des problèmes et, le cas échéant, a-t-on trouvé et appliqué des solutions ?
- Qu'a-t-on appris en cours de route ? Utilise-t-on la rétroaction pour améliorer le projet sur une base permanente ?

Il faut encourager les responsables de projet à fournir les mises à jour des évaluations, avec les modifications de leurs plans d'évaluation, quand ils remettent leurs rapports d'étape officiels ou provisoires. L'établissement de communications permanentes, des vérifications officieuses et des visites sur place sont aussi des façons de constater comment se déroule un projet.

10. EXAMEN, RAPPORT, UTILISATION ET COMMUNICATION DES RÉSULTATS

De bonnes méthodes de planification, de mise en œuvre et de suivi de projet permettront de garantir que l'on va disposer d'informations utiles à la fin du projet. Il est utile de prévoir la possibilité de réviser le plan du rapport d'évaluation afin de pouvoir fournir une rétroaction préliminaire. Voici quelques questions à se poser en examinant les rapports d'évaluation de projet :

- Qu'est-ce qui a changé par suite de cette activité ou de ce projet ?
- Quels autres facteurs pourraient contribuer à ces changements ?
- Les données confirment-elles l'analyse et les conclusions ?
- Quelles sont les implications de ces résultats pour les orientations stratégiques, les programmes, les activités futures et le projet ?
- Comment pourrait-on partager ces résultats avec d'autres ?

La communication des résultats de l'évaluation aussi est importante. Quand cela est approprié, il est bon d'avoir un plan pour transmettre à vos collègues, autres partenaires et intervenants, vos résultats sur le rendement et vos conclusions sur l'évaluation. Il faut prévoir la création de feuillets d'information sur l'évaluation du projet ou la diffusion des résultats de l'évaluation dans le cadre de conférences, d'ateliers, du Centre national d'information sur la violence dans la famille et du site web de l'IVF du ministère de la Justice du Canada.

Un processus d'apprentissage permanent Consacrez des séances d'apprentissage à des sujets précis touchant la violence familiale. Réunissez des gens pour qu'ils fassent part de leurs conclusions, partagent leurs impressions et explorent les implications. Mettez au point des produits IVF susceptibles d'être partagés, et lancez une stratégie de communication pour accroître l'information et la sensibilisation.

10.1 Boucler la boucle

Rappelez-vous que la mesure du rendement et l'évaluation sont des outils pour vous aider à mieux connaître les progrès et l'incidence des projets de l'IVF. Utilisez les résultats pour :

- Affiner vos buts et objectifs, le modèle logique, les indicateurs de rendement et les plans de travail.
- Apporter d'autres améliorations aux orientations stratégiques, à l'élaboration des programmes et à la recherche sur la violence familiale.

Modèle	e logique de l'	Initiative de l	ANNEXI	iale du ministè	re de la Justice

MODÈLE LOGIQUE DE L'INITIATIVE DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE

Le modèle logique de l'Initiative de lutte contre la violence familiale (ci-après « IVF ») décrit les liens qui existent entre les activités de l'IVF et leurs résultats. Le modèle présenté ici met à jour la version de An 2000 et a été élaboré à partir de discussions et Ateliers avec le personnel de l'IVF MJ.

Il existe un modèle logique général pour la composante MJ de l'IVF. Ce modèle logique résume les éléments clés des activités et des résultats de l'IVF MJ en ce qui concerne les orientations stratégiques, les programmes et la recherche.

Ces éléments comprennent :

des activités : activité ou méthode de travail propre à une organisation destinée à produire des extrants précis (par ex. produit ou service). Les activités sont le premier maillon de la chaîne permettant d'obtenir des résultats.

des extrants : produit ou service issu des activités découlant directement d'une orientation stratégique, d'un programme ou d'Initiative.

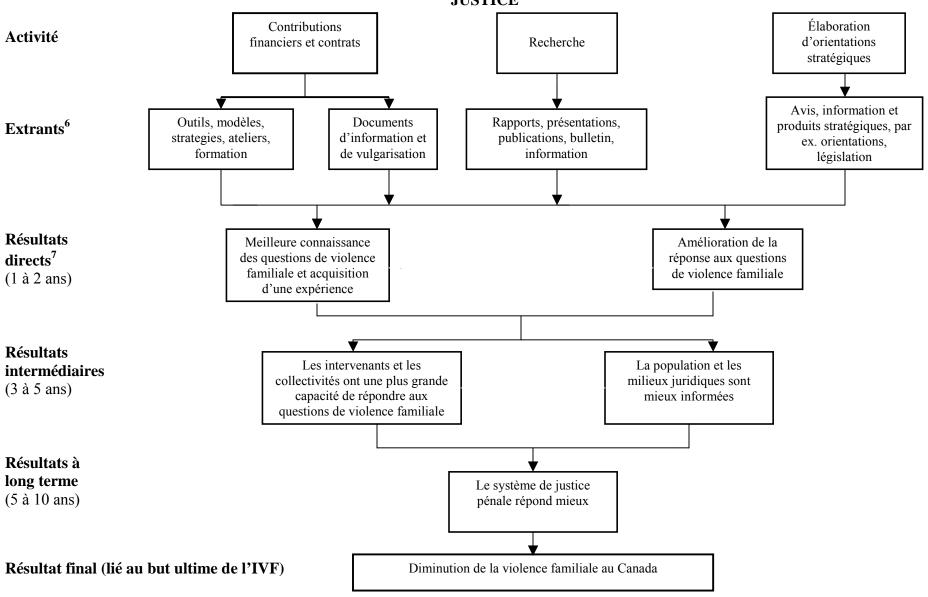
des destinataires: personne et organisation visées et directement concernées par une orientation stratégique, un programme ou Initiative. Parmi ces destinataires, on trouve des groupes ou des populations cibles, tout comme des co-exécutants, des partenaires ou autres qui contribuent au succès de l'IVF MJ.

des groupes clients : variété d'intervenants dont les actions sont influencées par les activités ou les extrants de l'IVF MJ et influencent le ministère. Ces groupes clients sont nationaux et internationaux.

des résultats : conséquence externe attribuée à une organisation, une orientation stratégique, un programme ou Initiative considérée comme importante par rapport aux engagements pris. Il existe des résultats directs (dans un délai de 1 à 3 ans), intermédiaires (dans un délai de 3 à 5 ans) ou finals (dans un délai de 5 à 10 ans).

Ces cadres temporels correspondent à ceux des orientations stratégiques ou des programmes, mais peuvent être ajustés en cas de projet à plus court terme.

INITIATIVE DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE – COMPOSANTE DU MODÈLE LOGIQUE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE



⁶ Les extrants peuvent être des produits obtenus aux termes de contrats, d'ententes de financement ou Activités internes. Le ministère a le contrôle total d'un projet objet d'un contrat mais le contrôle limité d'un projet objet d'un financement.

⁷ Les résultats directs portent sur la connaissance et la capacité de réponse des organisations qui reçoivent des fonds du projet de l'IVF MJ au niveau communautaire.

Initiative d	Initiative de lutte contre la violence familiale — Modèle logique du ministère de la Justice du Canada					
Activités et extrants	Destinataires et groupes clients	Résultats directs	Résultats intermédiaires	Résultats à long terme		
Élaboration de l'orientation stratég	ique					
 Coordination du plan de travail sur la VF Avis stratégiques sur la VF Information stratégique sur la VF Produits stratégiques sur la VF Rapports de consultation Avis juridiques, Appui au contentieux et des conseils de rédaction Position canadienne sur les conventions internationales contre la violence familiale 	Plan national: Ministre de la justice (F) Ministres de la justice et procureurs généraux (PT) Fonctionnaires FPT Milieu juridique FPT Responsables des stratégies VF ONG et groupes communautaires VF Plan international: Organismes internationaux (par ex. Nations Unies)	 Coordination accrue dans l'élaboration des orientations stratégiques en matière de justice pénale axées sur la VF entre gouvernements et entre pays Législation et orientations stratégiques pertinentes en matière de VF Position canadienne sur les conventions internationales traitant de violence familiale élaborée en consultation avec des groupes de clients pertinents 	Mise en œuvre des instruments stratégiques de justice pénale en matière de VF dans les gouvernements FPT et au niveau international	Amélioration de la réactivité du système de justice pénale dans le traitement des questions de violence familiale		
Programmes (FJPT)						
 Besoins définis⁸ Un financement du projet Contrats Partenariats et des contributions aux partenariats Modèles éprouvés Stratégies et des outils Rapports, des évaluations et des produits du projet Mise à jour des sites web Plans de travail des activités du projet Décisions de financement Rapport des activités financées Outils Application du financement Plans de distribution Rapports de rendement 	Plan national: Personnel du ministère Fonctionnaires FPT Administrations municipales ONG traitant de l'IVF Personnes et communautés ayant des difficultés Accès à la justice Grand public Plan international: Organismes internationaux (par ex. Nations Unies) Organisations canadiennes affiliées aux organismes internationaux	Sensibilisation accrue aux questions de violence familiale et Meilleure connaissance de ces questions associées à des solutions efficaces Amélioration des capacités organisationnelles pour lutter contre la VF	 Projets pilotes testés ; des modèles, des stratégies et des outils pour combattre la VF ont été éprouvés Contribution à l'élaboration d'orientations stratégiques et de programmes Amélioration des capacités communautaires pour lutter contre de la VF 	Amélioration de la réactivité du système de justice pénale dans le traitement des questions de violence familiale		

_

⁸ Après les priorités, les critères et les pratiques ministérielles de financement du Fonds juridique de partenariats et d'innovation.

Initiative d	le lutte contre la violence	familiale — Modèle logique	du ministère de la Justice du C	anada
Activités et extrants	Destinataires et groupes clients	Résultats directs	Résultats intermédiaires	Résultats à long terme
VIJ				
 Un financement du projet⁹ Contrats Partenariats et des contributions aux partenariats Modèles éprouvés Stratégies et des outils Rapports, des évaluations et des produits du projet Mise à jour des sites web Plans de travail des activités du projet Décisions de financement Rapport des activités financées Outils Application du financement Plans de distribution 	 Organisations de VIJ Groupes intermédiaires¹⁰ Clients rencontrant des problèmes Accès à la VIJ sur la violence familiale Criminalistes 	Accroissement de la capacité des groupes intermédiaires de conseiller et aider des clients rencontrant des problèmes Accès à la VIJ sur la violence familiale Amélioration de Accès à la VIJ sur la violence familiale Sensibilisation accrue aux situations de violence familiale des clients rencontrant des problèmes Accès à la VIJ sur la violence familiale et Meilleure connaissance de ces situations	Augmentation de la prévention de la VF Augmentation de la protection des victimes et témoins de VF Amélioration de la réponse aux situations de VF Accroissement de la capacité des clients de prendre des décisions éclairées quant à leur propre situation Davantage de groupes, dans la population et les milieux juridiques, s'intéressent aux questions de violence familiale	Amélioration de la réactivité du système de justice pénale dans le traitement des questions de violence familiale
Plans de recherche ministériels annuels Contrats Fonds et ententes de partenariat Rapports de recherche Rapports statistiques Information pertinente à l'orientation stratégique Présentations Publications Autres produits d'information (par ex. documents de référence, sommaires, notes de breffage ou bulletins)	Ministre de la justice du Canada Comité sur la violence familiale du MJ Fonctionnaires des ministères de la justice FPT Groupe de l'orientation stratégique en matière de VF Autres clients pertinents dont ONG, grand public, organismes internationaux (par ex. Nations Unies)	Diffusion des résultats de la recherche aux groupes clients pertinents Connaissance, par les groupes clients, des résultats de la recherche du MJ sur la violence familiale	Meilleure compréhension des questions de violence familiale Meilleure connaissance de l'efficacité des interventions en cas de VF Analyse et une élaboration des orientations stratégiques tout comme des prises de décision stratégiques éclairées	Amélioration de la réactivité du système de justice pénale dans le traitement des questions de violence familiale

⁹ Après les priorités, les critères et les pratiques ministérielles de financement du Fonds juridique de partenariats et d'innovation.
¹⁰ Tels que les organismes de services sociaux, Aide aux victimes et témoins.

Initiative de lutte contre la violence familiale — Modèle de rapport du ministère de la Justice du Canada						
Activité	État	Grandes lignes du budget de l'IVF MJ	Partenaires et contributions	Groupes clients	Extrants	Résultats directs
Titre de l'activité ou du projet Objectif : (écrire à l'infinitif un verbe Action)[2 lignes max.] Description : 2 lignes max. indiquant le type de projet	Indiquer si le projet est en cours ou s'il est terminé ainsi que la date prévue ou la date réelle de fin du projet	Indiquer le financement confirmé de l'IVF et MJ ou la valeur contractuelle annuelle du projet, sil s'agit d'un projet s'échelonnant sur plusieurs années, par ex. 1999 et 2000 : 25 000 dollars 2000 et 2001: 15 000 dollars	Partenaires et contributions confirmés: à fournir lorsque le MJ est le ministère responsable de l'activité	Qui est concerné par l'activité et Étendue des destinataires	Énumérer les extrants. Par ex. comptes rendus d'atelier, personnel ayant reçu une formation	Pour les activités terminées : Se référer aux résultats directs du modèle logique de l'IVF Décrire brièvement les résultats directs (5 lignes - 50 mots) ; inclure tout commentaire ou analyse pertinente des résultats et les conséquences ultérieures de toute action ou orientation stratégique Pour les activités en cours : Décrire brièvement les résultats directs escomptés. (5 lignes – 50 mots) ;

Initiative de lutte	e contre la violence familiale - Mesuro	e du rendement et stratégie	e d'évaluation	
Point d'évaluation et domaine de rendement	Indicateurs	Source des données et méthodes	Responsable de la collecte des données	Cadre temporel et fréquence de la mesure
Réussite et obtention des extrants et des résultats				
Élaboration de l'orientation stratégique				
Extrants				
Plan de plan de travail VF coordonnéAvis stratégiques sur la VF	Le plan de travail annuel VF élaboré en consultation avec Programmes et Recherche	Dossiers du plan de travail et analyse des documents	Politiques – avocats	Tous les ans ¹¹
 Information stratégique sur la VF Produits stratégiques sur la VF Rapports de consultation Avis juridiques, Appui au contentieux et des conseils de rédaction 	La participation à l'élaboration Démarche fédérale coordonnée contre la VF	Ordres du jour, comptes rendus, dossiers des réunions et analyses de contenu	Politiques – avocats	Tous les ans
Position canadienne sur les actions internationales contre la VF	La participation à l'élaboration des actions stratégiques fédérales et ministérielles sur les questions de violence familiale	Ordres du jour, comptes rendus, dossiers des réunions et analyses de contenu	Politiques – avocats	Tous les ans
	Les groupes clients ont fourni des avis, de l'information et des produits stratégiques en fonction du type et de la nature de Avis	Dossiers et produits et analyses de contenu	Politiques – avocats	Tous les ans
	Les rapports de consultation produits par point, notamment les rapports des groupes et des intervenants consultés	Dossiers et rapports et analyses de contenu	Politiques – avocats	Tous les ans
	Les groupes clients ont fourni des avis juridiques, Appui au contentieux et des conseils de rédaction en fonction du type avis	Dossiers et analyses de contenu	Politiques – avocats	Tous les ans
	Titre et avancement des travaux des actions internationales en cours reliées à l'IVF	Dossiers et documents et analyses de contenu	Politiques – avocats	Tous les ans
	Rôle et représentation de l'IVF MJ dans les actions internationales contre la VF	Dossiers et documents et analyses de contenu	Politiques – avocats	Tous les ans

¹¹ Le 31 mars de chaque année.

Initiative de lutte	contre la violence familiale - Mesuro	e du rendement et stratégie	d'évaluation	
Point d'évaluation et domaine de rendement	Indicateurs	Source des données et méthodes	Responsable de la collecte des données	Cadre temporel et fréquence de la mesure
Résultats directs				
 Coordination accrue dans l'élaboration des orientations stratégiques en matière de justice pénale entre gouvernements et entre pays Une législation et des politiques pertinentes en matière de VF 	Le niveau et la nature de la coordination dans l'élaboration des orientations stratégiques en matière de justice pénale au Canada et sur le plan international	Dossiers et documents et analyses de contenu Avis, documents, documentation, information des sites web	Politiques – avocats et division de l'Évaluation	Étude de base 3 ^e année
 Progrès canadiens à l'égard des questions internationales de VF est définie 		Revue des activités d'élaboration d'orientations stratégiques contre la VF au Canada (et sur le plan international) ¹²		
	Le type et l'état de la législation	Dossiers et documents et analyses de contenu	Politiques – avocats	Tous les ans
	Le type et l'état des développements (notamment des négociations) sur les actions internationales contre la VF	Dossiers et documents et analyses de contenu	Politiques – avocats	Tous les ans
Résultats intermédiaires				
 Des instruments de mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de justice pénale contre la VF au niveau des gouvernements FPT et sur le plan international 	La portée et la nature de la mise en œuvre des instruments d'orientation stratégique en matière de justice pénale aux niveaux FPT et international	Suivi de la revue des orientations stratégiques contre la VF	Politiques – avocats Division de l'Évaluation	5 ^e année
Programmes (FJPI)				
Extrants				
 Besoins définis Financement du projet¹³ 	Le plan de travail est élaboré en collaboration avec Politiques et Recherche	Dossiers du plan de travail et analyse de documents	Programmes gestionnaires de projet	Tous les ans
 Contrats Partenariats et des contributions aux partenariats 	N°, type et état Avancement du projet financé et des produits contractuels, notamment les plans de distribution	GCIM et dossiers, rapports et évaluations et analyse du projet Dossiers du contrat et analyse	Gestionnaire du site web de FEA	
 Rapports, des évaluations et des produits du projet Stratégies et des outils 	N°, type de partenariat et valeur des contributions au partenariat par projet financé	Dossiers du contrat et anaryse		
Mise à jour du site web IVF MJ	N°, type de stratégies et d'outils ¹⁴ , notamment	Données de gestion du site web et analyse		

Pourrait aussi comprendre Analyse et une revue des médias.
 Après les priorités, les critères et les pratiques ministérielles de financement du Fonds juridique de partenariats et d'innovation.
 Voir le glossaire à Annexe 2.

Initiative de lutte	Initiative de lutte contre la violence familiale - Mesure du rendement et stratégie d'évaluation						
Point d'évaluation et domaine de rendement	Indicateurs	Source des données et méthodes	Responsable de la collecte des données	Cadre temporel et fréquence de la mesure			
 Plans de travail des activités du projet Décisions de financement Rapport des activités financées Outils Application du financement Plans de distribution Rapports de rendement 	N°, type de formation, Ateliers N°, type et état des mises à jour du site web IVF MJ N°, nature et type des téléchargements du site web IVF MJ	analyse					
Résultats directs							
L'organisation dispose de meilleures capacités pour répondre à la VF	L'infrastructure organisationnelle et systémique répond à la VF dans les organisations qui ont reçu des fonds de l'IVF MJ	SGISC et rapports, évaluations et dossiers et analyses du projet Expérience acquise et analyse	Programmes - gestionnaires de projet Évaluation - gestionnaires de projet	Tous les ans Expérience acquise 2e année de l'étude			
	Le niveau des connaissances, de l'expertise, des aptitudes et des ressources permet de répondre à la VF dans les organisations qui ont reçu des fonds de l'IVF MJ	SGISC et dossiers et analyse du projet Expérience acquise et analyse	Programmes - gestionnaires de projet Évaluation - gestionnaires de projet	Tous les ans Expérience acquise 2e année de l'étude			
	L'étendue et l'utilisation des partenariats (officiels et officieux) au sein des organisations qui reçoivent des fonds de l'IVF MJ	SGISC et dossiers et analyse du projet Expérience acquise et analyse	Programmes - gestionnaires de projet Évaluation - gestionnaires de projet	Tous les ans Expérience acquise 2e année de l'étude			
	N° et types de modèles éprouvés et potentiel d'efficacité	SGISC et dossiers, rapports et évaluations du projet	Programmes - gestionnaires de projet ¹⁵	Tous les ans			
	Le niveau de sensibilisation de l'organisation aux questions de VF, la connaissance de ces questions et l'efficacité des solutions	SGISC et dossiers et analyses et avis se rapportant au projet Expérience acquise	Programmes - gestionnaires de projet Évaluation - gestionnaires de projet	Tous les ans Expérience acquise 2e année de l'étude			

-

¹⁵ Il existe aussi un lien avec les extrants de la recherche associés à l'efficacité des diverses démarches et modèles.

	Initiative de lutte contre la violence familiale - Mesure du rendement et stratégie d'évaluation					
	Point d'évaluation et domaine de rendement	Indicateurs	Source des données et méthodes	Responsable de la collecte des données	Cadre temporel et fréquence de la mesure	
Ré	sultats intermédiaires					
•	Capacité communautaire de mieux répondre à la violence familiale	Le niveau de capacité communautaire	SGISC, dossiers, rapports, évaluations et avis se rapportant au projet Expérience acquise	Programmes - gestionnaires de projet Évaluation - gestionnaires de projet	Tous les ans Expérience acquise 2e année de l'étude	
•	Amélioration de la mise en œuvre des projets pilotes testés, des modèles, des stratégies et des outils éprouvés pour répondre à la VF	Niveau et réussite de la mise en œuvre de mécanismes testés et éprouvés	SGISC et dossiers, rapports et évaluations et analyses du projet Rapports de recherche	Programmes - gestionnaires de projet Gestionnaire de projet - Division de la recherche	Tous les ans	
•	Contribution à l'élaboration d'orientations stratégiques et de programmes	Prise en compte des résultats de la mise en œuvre dans l'élaboration d'orientations stratégiques et de programmes	Avis et entrevues et consultation et autres rétroactions de groupes clients pertinents	Programmes - gestionnaires de projet	Tous les ans	
Pr	ogramme de vulgarisation et d'informa	ation juridiques (VIJ)				
Ac	ctivités et Extrants					
•	Un financement du projet ¹⁶ Contrats Partenariats et des contributions aux partenariats Modèles éprouvés Stratégies et des outils Rapports, des évaluations et des produits du projet Mises à jour du site web Plans de travail des activités du projet Décisions de financement Rapport des activités financées Financement d'outils d'application Plans de distribution	N°, type et état d'avancement des projets financés de VIJ et produits contractuels N°, étendue (cà-d. à qui, où) des plans de distribution des produits VIJ N° et type des produits VIJ distribués	SGISC Dossiers, rapports et évaluations du projet	Gestionnaire de projet – VIJ	Tous les ans	

_

¹⁶ Selon les priorités, les critères et les pratiques ministérielles de financement du Fonds juridique de partenariats et d'innovation.

initiative de lutte	e contre la violence familiale - Mesure			
Point d'évaluation et domaine de rendement	Indicateurs	Source des données et méthodes	Responsable de la collecte des données	Cadre temporel et fréquence de la mesure
Résultats directs				
 Meilleure aptitude des groupes intermédiaires à conseiller et aider les clients VIJ ayant des difficultés d'accès à la vulgarisation et à l'information juridiques sur la violence familiale Meilleur accès à la vulgarisation et à l'information juridiques sur la violence familiale Les clients ayant des difficultés d'accès à la vulgarisation et à l'information juridiques sur la violence familiale connaissent mieux les questions juridiques issues des situations de violence familiale et y sont davantage sensibilisés 	Le niveau et type de demande de produits N° de produits distribués Le niveau et type et portée de Accès de l'information et des services VIJ Le niveau de sensibilisation et connaissance des questions juridiques issues des situations de violence familiale chez les clients VIJ ayant des difficultés d'accès au programme N° de demandes d'information sur la VIJ sur le site web	SGISC Dossiers, rapports et évaluations du projet Avis et expérience acquise Site web IVF MJ	Gestionnaire de projet - VIJ Évaluation - gestionnaires de projet Gestionnaire du site web FEA	Tous les ans 2 ^e année
Résultats intermédiaires				
 Meilleure prévention de la VF Meilleure protection des victimes et témoins de la VF Meilleure réponse aux situations de VF Clients qui sont mieux à même de prendre des décisions éclairées quant à leur situation particulière POPULATION et Communauté juridique qui s'intéressent davantage aux questions de violence familiale 	Le niveau, la nature et la portée de la violence familiale Le niveau et nature de la protection fournie La nature de la réponse à la VF Le niveau et la nature des connaissances et aptitudes des clients leur permettant de prendre des décisions en matière de VF L'étendue de l'intéressement de la population et des milieux juridiques	SGISC et dossiers du projet Expérience acquise 2º année de l'étude	Gestionnaire de projet VIJ	Tous les ans Expérience acquise 2º année de l'étude

Point d'évaluation et domaine de rendement	Indicateurs	Source des données et méthodes	Responsable de la collecte des données	Cadre temporel et fréquence de la mesure
Recherche				
Extrants				
 Plans de recherche ministériels annuels Contrats Des ententes de financement et de partenariat Rapports de recherche Rapports statistiques Information pertinente aux orientations stratégiques Publications Produits d'information connexes (par ex. documents de référence, sommaires, notes 	Le plan de recherche MJI VF élaboré en collaboration avec Politiques et Programmes N°, type, sujet et nature et complexité des projets de recherche Le titre et l'état Avancement des contrats, des ententes Le titre et l'état Avancement des produits et activités connexes, par ex. présentations, publications	Plan de travail SGIR Dossiers des projets et analyses de contenu Demande de produits et analyses (préciser comment cela est retracé)	Gestionnaire de projet – Recherche	Tous les ans
d'information, bulletins) Résultats directs	Le niveau de la demande d'information sur une question propre à la violence familiale			
 Résultats de recherche sont diffusés aux groupes clients pertinents 	Les groupes clients à qui la documentation a été diffusée par divers moyens (par ex. site web (intra et internet), courrier externe)	Distribution et Diffusion Listes Visites du site web et téléchargements ¹⁷	Gestionnaire de projet - Recherche	Tous les ans
 Des groupes cibles pertinents sont sensibilisés aux résultats de la recherche du MJ sur la violence familiale 	Le niveau de sensibilisation des groupes clients pertinents aux extrants de la recherche	Enquête auprès des clients ou groupes de consultation	Gestionnaire de projet - Recherche Évaluation - gestionnaires de projet	3 ^e année
Résultats intermédiaires	1			
Meilleure compréhension des questions de violence familiale	Le niveau de compréhension, par les groupes clients pertinents, de l'efficacité avec laquelle sont traitées les questions de violence familiale	Enquête auprès des clients ou groupes de consultation	Recherche	3 ^e année
Meilleure connaissance de l'efficacité des interventions en réponse à la VF	Le niveau de connaissance des interventions efficaces parmi les groupes clients	Enquête auprès des clients ou groupes de consultation	Recherche	3 ^e année

_

¹⁷ Il faut aussi faire des liens entre IVF MJ et les composantes Recherche et Statistiques du site web du MJ pour déterminer comment identifier les groupes clients pertinents.

Initiative de lutte	e contre la violence familiale - Mesuro	e du rendement et stratégie	e d'évaluation	
Point d'évaluation et domaine de rendement	Indicateurs	Source des données et méthodes	Responsable de la collecte des données	Cadre temporel et fréquence de la mesure
Analyse, élaboration des orientations stratégiques et prise de décisions éclairées	La prise en compte des produits de recherche et statistiques dans l'analyse, l'élaboration des orientations stratégiques et le processus de prise de décision	Enquête auprès des clients ou groupes de consultation	Recherche	5 ^e année
RÉSULTATS À LONG TERME DE l'IV	F		<u> </u>	<u>'</u>
Dans quelle mesure et de quelles façons l'IVF MJ a-t-elle contribué à améliorer la réactivité du système de justice pénale à la violence familiale ?	Le niveau et la portée de l'influence et contribution La portée et l'incidence des modifications législatives Les outils, les stratégies, les modèles mis au point, éprouvés et mis en œuvre La portée et l'incidence de la recherche sur les questions de violence familiale	Avis des groupes clients pertinents et intervenants clés et sondages auprès d'eux Revue la 3º année et revue de suivi la 5º année Rapports et analyses statistiques (Statistique Canada) Rapports et analyses du rendement	Évaluation - gestionnaires de projet	5 ^e année
RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES				
Dans quelle mesure et de quelles façons l'IVF MJ a-t-elle contribué à améliorer la capacité des intervenants et des communautés à lutter contre la violence familiale ?	Le niveau et la portée et la nature de l'amélioration des capacités des intervenants et des communautés pour lutter contre la violence familiale	Avis des groupes clients pertinents et intervenants clés et sondages auprès d'eux Rapports et analyse de rendement	Évaluation - gestionnaires de projet	5 ^e année
Dans quelle mesure et de quelles façons l'IVF MJ a-t-elle contribué à mieux informer la population et les milieux juridiques sur les questions de violence familiale ?	Niveau, étendue et portée de la diffusion de l'information et des connaissances	Avis des groupes clients pertinents et intervenants clés et sondages auprès d'eux Rapports et analyses de rendement	Évaluation - gestionnaires de projet	5 ^e année

Initiative de lutte	e contre la violence familiale - Mesuro	e du rendement et stratégie	e d'évaluation	Cadre
Point d'évaluation et domaine de rendement	Indicateurs	Source des données et méthodes	Responsable de la collecte des données	temporel et fréquence de la mesure
INCIDENCE ET RÉPERCUSSIONS				
 Dans l'ensemble, quelle a été l'incidence du financement de l'IVF MJ ? Y a-t-il eu des répercussions imprévues (+ ou -) ? 	Le niveau de financement par secteur (Politiques, Programmes et Recherche), par question de violence familiale et par année L'étendue et le niveau de l'incidence par question d'IVF Preuve d'incidence non prévue (+ et -)	Dossiers financiers (affectations et dépenses) Avis des groupes clients pertinents et intervenants clés et sondages auprès d'eux Étude de l'expérience acquise Rapports et analyse de rendement	Évaluation - gestionnaires de projet	5 ^e année
MISE EN ŒUVRE ET RÉALISATION	 DE L2IVE	Rapports et analyse de rendement		
 Dans quelle mesure les composantes de l'IVF ont-elles rejoint les groupes clients pertinents ? Dans quelle mesure l'IVF a-t-elle été mise en œuvre comme prévu ? 	Le niveau et la portée de la couverture des groupes clients pertinents L'efficacité des mécanismes de concrétisation de l'IVF en ce qui concerne l'affectation des ressources, cà-d. applicabilité des critères de financement, rapidité du processus de financement, suivi du projet et mode de déclaration des rapports	Avis des groupes clients pertinents et intervenants clés et sondages auprès d'eux Dossiers du projet et des contrats Analyse des SGISC Analyse du plan de travail Rapports et analyse de rendement Évaluation du FJPI	Évaluation - gestionnaires de projet	5 ^e année
PERTINENCE				
 L'IVF MJ représente-t-elle un besoin permanent? Dans quelle mesure l'IVF reflète-t-elle encore les objectifs et les priorités du gouvernement fédéral? Quelles pourraient être les conséquences d'Cessation de l'IVF MJ pour le système de justice pénale? Quelles pourraient être les conséquences d'Cessation de l'IVF MJ pour Autres éléments de la réponse fédérale à la violence femiliele? 	Étendue, portée et incidence de la violence familiale dans la société canadienne Preuve de priorité dans le programme fédéral Preuve de priorité et volume de travail associé à la violence familiale dans le système de justice pénale	Avis des groupes clients pertinents et intervenants clés et sondages auprès d'eux Documents et publications et site web Évaluation des besoins Études statistiques Énoncé des priorités fédérales et plans et stratégies associés	Évaluation - gestionnaires de projet	5 ^e année
violence familiale?		Discours du Trône		

ANNEXE 2 : Glossaire

GLOSSAIRE

Bénéficiaires

Dans le contexte des projets, il existe deux groupes de bénéficiaires : ceux qui reçoivent les fonds et ceux qui bénéficient des retombées du projet ou de l'activité.

Capacité

La capacité renvoie à l'aptitude à se préparer à des événements ou à des difficultés et à y faire face. La capacité est faite des actifs individuels, systémiques et communautaires qui constituent le capital humain, social, physique, spirituel et culturel, politique et environnemental. Le capital humain renvoie aux aptitudes, aux connaissances, aux attitudes et à la compréhension des autres. Le capital social renvoie à l'étendue et à la profondeur des relations sociales. Le capital physique renvoie aux infrastructures (logement, routes, commodités, bâtiments) ainsi qu'à l'équipement d'appoint requis pour entretenir les structures physiques et les services connexes, tels que les établissements sanitaires, les services juridiques, les écoles et les centres récréatifs. Le capital spirituel et culturel renvoie aux valeurs, aux symboles, aux rituels, aux traditions, à l'art et au langage. Le capital politique comprend les formes de gestion publique, y compris les systèmes de prise de décision, la sensibilisation et la participation politiques. Le capital environnemental renvoie aux ressources naturelles et à tout ce qui peut maintenir la vie et promouvoir sa qualité.

L'Initiative de lutte contre la violence familiale cherche à développer les capacités communautaires de régler les questions de violence familiale. Cela peut signifier recourir à des infrastructures organisationnelle ou systémique, à des connaissances, à une expertise, à des aptitudes ou à des ressources pour lutter contre la violence familiale, autant qu'à l'utilisation ou au rôle de levier des partenariats (officiels ou non).

Communauté

Communauté peut se définir de nombreuses façons, notamment en fonction de sa situation géographique ou de ses dimensions sociales (ex. communauté d'intérêts).

Groupes clients

Ils sont à la fois nationaux et internationaux. Ils comprennent le ministre de la Justice du Canada et toute une gamme de joueurs dont les actions sont influencées par les activités ou les extrants de l'IVF MJ et influencent le ministère.

Réponse du système de justice pénale à la violence familiale

Celle-ci comprend l'élaboration et la mise en œuvre de mesures législatives et d'orientations stratégiques connexes, susceptibles de prévenir la violence familiale, de protéger les victimes et témoins de violence familiale et de permettre de poursuivre efficacement en cas de violence familiale. Le ministère de la Justice travaille, de concert avec ses homologues provinciaux et territoriaux et ses partenaires d'autres secteurs (santé, services sociaux, abris et logement), à faire en sorte que le Code criminel du Canada lutte efficacement contre la violence familiale et à faire en sorte que les questions de violence familiale soient efficacement traitées dans la législation ou les orientations stratégiques connexes (par ex. le droit de la famille). Le ministère travaille avec d'autres éléments du système de justice pénale - services judiciaires, services d'aide aux victimes et aux témoins et à la famille, services d'exécution de la loi, services correctionnels et aussi avec des organismes de vulgarisation juridique et des mécanismes axés sur la communauté, tels que les comités de justice communautaire. Par amélioration de la réaction du système de justice pénale on entend l'utilisation, l'application, la prise en compte et l'interprétation d'orientations stratégiques, de mesures législatives et de pratiques en matière de violence familiale selon des modalités qui favorisent l'intégration à d'autres systèmes et à améliorent les résultats (comme prévenir la violence familiale, protéger les victimes et témoins de violence familiale et poursuivre de manière efficace en cas de violence familiale).

Élaboration d'orientation de violence familiale

Responsables de l'élaboration de l'orientation stratégique en matière de violence familiale : ils travaillent dans une diversité de secteurs et de disciplines. Il y a les personnes chargées de la violence familiale dans le domaine de la justice ainsi que des responsables d'orientations autres (par ex. victimes, justice applicable aux Autochtone, prévention de la criminalité), de secteurs (par ex. santé, logement, services sociaux), de disciplines (par ex. recherche), d'institutions (par ex. universités, associations professionnelles, organisations non gouvernementales) et des organismes de défense (par ex. organismes luttant pour l'égalité des femmes), qui sont tous connexes.

Avis stratégiques en matière d'IVF : Avis donnés par la Services aux enfants et adolescents (SEA), le Secteur des politiques ; cela peut comprendre des choix, des solutions et des recommandations stratégiques.

Information stratégique en matière d'IVF : Information produite par la SEA, Secteur des politiques ; cela peut comprendre des analyses et des évaluations stratégiques ainsi que des constatations de recherche.

Produits stratégiques : les produits stratégiques proviennent de la SEA et comprennent des exposés de principe, des lignes directrices, des protocoles et autres instruments stratégiques. Parmi les produits stratégiques de l'Initiative, mentionnons : des outils administratifs internes comme des notes de breffage, des présentations, des mémoires au Cabinet, des présentations au Conseil du Trésor, des rapports stratégiques et des documents de principe, mais aussi des outils pour associer la société civile comme des documents de consultation, des livres blancs, les lignes directrices du modèle, des rapports stratégiques, des conférences et des séances de consultation.

Élaboration coordonnée des orientations : Cela vise les efforts menant à l'élaboration coordonnée, normalisée ou cohérente des orientations stratégiques en matière de violence familiale dans tous les gouvernements.

Prise en compte des avis et de l'information stratégiques : par «prise en compte », on entend l'étude, l'utilisation ou la mise en œuvre des avis et de l'information stratégiques ou encore l'utilisation des produits stratégiques.

Actions internationales

Le MJ participe à toute une gamme d'actions internationales liées aux questions de violence familiale - activités découlant de traités (comme les conventions et les protocoles), de résolutions et de déclarations, participation à des réunions d'experts internationaux, présentation de documents devant ces comités (par ex. consultation régionale pour les Amériques sur la protection des enfants contre le tourisme sexuel au Costa Rica), projets internationaux comme le sondage international fait sous l'égide des Nations Unies contre la violence faite aux femmes.

Modes de fonctionnement

Consultation : la consultation de joueurs importants fait partie intégrante de la démarche du MJ en matière de violence familiale. Elle sous-entend des activités telles que la recherche de renseignements et d'avis, l'échange d'idées et d'information, l'exploration de diverses options et positions. Cette consultation peut cibler des groupes, des contextes, des questions précises.

Coopération : la coopération est le fait pour le MJ de travailler avec d'autres intervenants à la réalisation de résultats ou d'avantages communs. Elle sous-entend une entente sur des buts, des démarches ou des plans particuliers et peut porter sur un partage des ressources. Les ententes de coopération peuvent ou non être officialisées. La coopération nécessite d'interagir avec d'autres intervenants, mais ne signifie pas nécessairement l'interdépendance.

Coordination: la coordination est le fait de travailler avec d'autres intervenants à la réalisation de résultats ou d'avantages communs. Elle sous-entend une entente sur des buts, des démarches ou des plans particuliers et peut nécessiter une prise de décision conjointe et un partage des ressources. Le processus de coordination peut être officialisé et utiliser des mécanismes et des protocoles précis. La coordination nécessite de l'interaction et un certain degré d'interdépendance avec les autres intervenants.

Collaboration: la collaboration est le fait de travailler avec d'autres intervenants à la réalisation de résultats ou d'avantages communs. Elle sous-entend une entente sur des buts ou des démarches précises et nécessite la prise de décisions conjointes, le partage des ressources et la responsabilisation. Un processus de collaboration est officialisé et sous-entend des mécanismes et des protocoles précis. La collaboration nécessite un grand degré d'interaction et d'interdépendance avec les autres intervenants. Un processus de collaboration pourra intégrer à la fois des éléments de consultation, de coopération et de coordination.

Modèle, outil et stratégie

Modèle: formule pouvant être reproduite.

Stratégie: plan pour réaliser un ensemble d'objectifs et d'activités, accompagné d'un mode de gestion de la mise en œuvre du plan. Les stratégies décrivent le « quoi » et le « comment ». Il existe de nombreuses stratégies possibles pour aborder les questions de violence familiale, notamment au niveau des diverses administrations, de multiples disciplines et de multiples organismes.

Outil : instrument être utilisé pour mener à bien des travaux sur les questions de violence familiale, comme un outil d'évaluation des risques, un protocole de partage de l'information entre organismes et un programme d'éducation.

ANNEXE 3 :
Outils du gestionnaire de projet

TABLE DES MATIÈRES

Scénarios de cas et modèles logiques	1
Scénario du cas nº 1 : Édition spéciale d'un bulletin provincial sur « la violence envers les personnes handicapées »	
Scénario du cas nº 2 : Les enfants victimes et le système de justice pénale – Examen de la législation	
Scénario du cas nº 3 : Consultation d'experts sur des questions de recherche essentielles	9
Scénario du cas nº 4 : Les enfants témoins de violence familiale – projet de formation et projet de recherche	. 12
Modèle de feuille de route	. 16
Plan d'évaluation au niveau du projet – Liste de vérification	. 17
Aperçu des méthodes de collecte de l'information et des données	. 18
Lignes directrices pour l'élaboration d'outils et exemples	. 19
Formules de rétroaction pour évaluer ateliers ou conférences	20
Entrevues	. 22
Sondages	. 24
Groupes de consultation	. 26
Évaluations intégrées	. 28

Scénarios de cas et modèles logiques

Scénarios et modèles logiques – de la feuille de route aux résultats

Voici quatre scénarios de cas et leurs modèles logiques axés sur les résultats. Considérez le modèle logique comme une feuille de route qui doit vous conduire vers des résultats. Utilisez ces modèles logiques comme des exemples pour l'élaboration d'autres modèles.

Étapes de l'élaboration d'un modèle logique de résultats

- 1. Définir vos buts et vos objectifs
- 2. Ajouter vos activités (générales et particulières)
- 3. Définir vos groupes « cibles » ou « clients »
- 4. Définir les extrants de vos activités
- 5. Ajouter les résultats *immédiats* (au cours de la première année) qui résulteront de vos objectifs, activités et extrants
- 6. Ajouter les résultats *intermédiaires* auxquels vous conduiront vos objectifs au bout d'Année
- 7. Ajouter les résultats à *long terme* auxquels vous conduiront vos objectifs dans deux années et plus
- Vérifier la logique globale de votre modèle
 Raffiner votre modèle logique au fur et à mesure du déroulement du projet

Voir le *W.K. Kellogg Foundation Evaluation Handbook* pour tout renseignement supplémentaire sur l'élaboration de différents types de modèles logiques.

Scénario du cas n^0 1 : Édition spéciale d'un bulletin provincial sur « la violence envers les personnes handicapées »

Objet

- Le bulletin contient <u>six</u> articles d'information juridique sur des questions relatives à la violence envers les personnes handicapées.
- Six articles (8 pages au total) représentent pour le lecteur un volume d'information gérable.
- Il tient compte des consultations provinciales pour définir les questions <u>les plus importantes</u>.

Buts

- <u>Produire</u> un bulletin pour sensibiliser les citoyens de la province à la violence envers les personnes handicapées.
- <u>Devenir partenaire</u> du service de C.-B. <u>et le consulter</u> pour déceler les questions les plus importantes et la meilleure façon de les aborder par écrit.
- <u>Distribuer</u> le bulletin à travers la C.-B. en orientant particulièrement la distribution vers les fournisseurs de services
- <u>Faire l'évaluation</u> du bulletin et faire rapport des conclusions.

Plan de travail

A. Processus de consultation

Objet:

• Susciter des avis et de la rétroaction sur le contenu et les contacts [il ne s'agit pas d'un projet à l'échelle réelle et ne devrait pas être considéré comme tel].

Portée:

• Un minimum de 25 organismes répartis au niveau provincial et régional.

Processus:

- Tournée de consultations au niveau provincial dans les régions clés.
- Consultation de fournisseurs de services et d'organismes de défense (professionnels de la santé mentale au niveau communautaire, associations de santé mentale, organisations féminines, organisations de personnes âgées, centres de jeunes, organismes multiculturels et autochtones, personnes handicapées) et de partenaires.
- Consultation des milieux juridiques (ministère public, avocats, porte-parole).

Questions de la consultation:

- Comment trouvez-vous des personnes handicapés ayant pu être brutalisées ? Quels sont les signes avant-coureurs que vous recherchez ?
- Y a-t-il un groupe qui soit plus à risques qu'autres ? (les femmes ? les jeunes ? les personnes ayant un handicap physique ? les personnes ayant un handicap mental ? les membres des communautés multiculturelles ? Quels genres de services viennent actuellement en aide aux personnes handicapées et maltraitées ?
- Quels sont les plus gros obstacles auxquels ces personnes font face quand elles veulent recevoir de l'aide ?
- Pensez-vous que la population soit au courant de ce problème ? À votre avis, que devrait savoir de plus la population ?
- Si vous deviez écrire un manuel pour sensibiliser les gens au problème, qu'écririez-vous ? (Il s'agit là de la question clé et de l'objet principal de la consultation).

Rapport de consultation:

• Le rapport de consultation va documenter le bulletin.

B. Production du bulletin

- Rédaction du bulletin
- Examen du ministère
- Préparation pour l'impression
- Impression

C. Distribution du bulletin

- Mettre à jour la liste d'envoi et distribuer au secteur des organismes sans but lucratif et aux associations et organismes s'occupant des handicaps physiques et mentaux, ainsi qu'aux divers groupes multiculturels et autochtones non inclus sous autre rubrique.
- 10 000 bulletins
- Formulaires d'évaluation
- Enveloppes pré-adressées et affranchies

Évaluation

Plan:

• Des 10 000 bulletins envoyés, <u>1000</u> comprendront une formule d'évaluation et une enveloppe pré-adressée et affranchie (10 % de l'ensemble des bulletins postés). Dans le mode de distribution, on veillera à ce que les listes de contacts soient appropriées et pertinentes et facilitent le renvoi rapide des évaluations.

Données à repérer:

- Le nombre et le pourcentage des évaluations retournées
- Ce que le public visé a aimé ou n'a pas aimé dans la publication
- Les suggestions d'amélioration
- Les suggestions de sujets et de services autres
- Les suggestions d'autres cibles de distribution
- La connaissance antérieure des services mentionnés
- People's Law School
- Les autres organismes mentionnés

Ressources pour l'évaluation:

- L'évaluation est un produit de ce bulletin, mais <u>n'est pas</u> financée par le MJ.
- L'organisme dit que le MJ finance le travail préalable à la création d'un cadre d'évaluation.
- Vu le calendrier, la véritable compilation des données reçues a lieu durant l'année financière qui suit le financement. Cela représente donc la contribution des parrains du projet au projet.

Rapports

- **Rapport N° 1** (31 mars): Distribution du bulletin et 1^{ère} ébauche du rapport final. Cela inclut un premier coup d'œil à l'évaluation mais, <u>comme cela se faisait avant</u>, l'évaluation Peut faire l'objet d'Rapport précis que six mois après la distribution.
- **Rapport N**° **2** (30 septembre) : l'évaluation fait l'objet du rapport remis au ministère <u>6 mois</u> après la date du 31 mars.

Partage des documents au niveau national

• Le rapport sur les consultations, le bulletin et l'évaluation sont partagés avec les partenaires communautaires et les collègues au niveau national, notamment les associations canadiennes de vulgarisation et d'information juridiques et les participants à la consultation.

Résultats attendus

- Plus grande sensibilisation aux questions entourant les mauvais traitements infligés aux personnes handicapées.
- Plus grande sensibilisation aux ressources et aux services des provinces pouvant permettre de répondre à ces questions.

Budget

24 500 dollars pour les salaires, les avantages sociaux, le recrutement d'un consultant pour le contrat, la rédaction du contrat, l'impression, la distribution, la tournée de consultation et l'hébergement.

Feuille de route du projet de bulletin

Améliorer la réponse du système de justice pénale à la violence envers les personnes handicapées But

Objectifs

Accroître la sensibilisation de la population aux questions juridiques liées à la violence envers les personnes handicapées Accroître la sensibilisation des fournisseurs de services aux questions juridiques liées à la violence envers les personnes

Accroître la sensibilisation de la population aux services accessibles aux personnes handicapées ayant fait l'objet de violence Accroître la sensibilisation des fournisseurs de services aux services accessibles aux personnes handicapées ayant fait l'objet

Recherche et développement

Activités

- Consulter les fournisseurs de services et les représentants d'au moins 25 organismes de défense de la C.-B. pour cerner les questions clés et les besoins d'information
- Faire la recherche pour six articles d'information juridique sur des questions clés et les rédiger sous forme de bulletin
- Publier le bulletin

• Fournisseurs de services et organismes de défense de la C.-B. et, notamment, ceux affiliés avec les

- Organismes de santé mentale au niveau communautaire Associations de santé mentale
- Organisations féminines et de personnes âgées, centres
- Organismes multiculturels Organisations autochtones Groupes cibles
 - Personnes handicapées
 - Milieux juridiques de la C.-B., notamment,
 - le ministère public
 - les avocats
 - les organisations handicapées

Extrants

Rapport de consultation 10 000 exemplaires du bulletin

Résultats immédiats (dans les 12 mois)

Promotion et diffusion

- Envoyer le rapport sur les consultations aux partenaires du projet et aux participants à la consultation
- Mettre à jour une liste d'envoi des organismes et des associations à but non lucratif travaillant avec des handicapés physiques ou mentaux, des organismes multiculturels ou autochtones
- Distribuer le bulletin à toutes les personnes et à tous les organismes inscrits sur la liste d'envoi
- Fournisseurs de services et organismes de défense de la C.-B. et. notamment, ceux affiliés avec les
 - Organismes de santé mentale au niveau communautaire
 - Associations de santé mentale
 - Organisations féminines et de personnes âgées, centres de jeunes Organismes multiculturels
- Organisations autochtones Personnes handicapées
- Milieux juridiques de la C.-B., notamment,

 le ministère public
- les avocats
- les organisations handicapées
- Partenaires du projet et les participants à la consultation
- Liste d'envoi
- Dossiers de distribution

Distribution de 10 000 exemplaires du bulletin (dont 1000 exemplaires avec des formules de rétroaction)

Résultats intermédiaires (1 à 2 ans)

Sensibilisation accrue des fournisseurs de services aux questions juridiques liées à la violence envers les personnes handicapées Sensibilisation accrue des fournisseurs de services aux services accessibles aux personnes ayant fait l'objet de violence

Résultats à long terme (2 ans et plus)

Sensibilisation accrue de la population aux questions juridiques liées à la violence envers les personnes handicapées Sensibilisation accrue de la population aux services accessibles aux personnes handicapées ayant fait l'objet de violence Meilleure réponse du système juridique à la violence envers les personnes handicapées

Scénario du cas n° 2 : Les enfants victimes et le système de justice pénale – Examen de la législation

Objet

• Consultations sur la législation en vigueur et examen de celle-ci pour déterminer le besoin d'une réforme du droit pénal relativement à certaines infractions commises envers les enfants afin de faciliter le témoignage des enfants victimes ou témoins, la détermination de la peine et de l'âge requis pour qu'il y ait consentement à l'activité sexuelle.

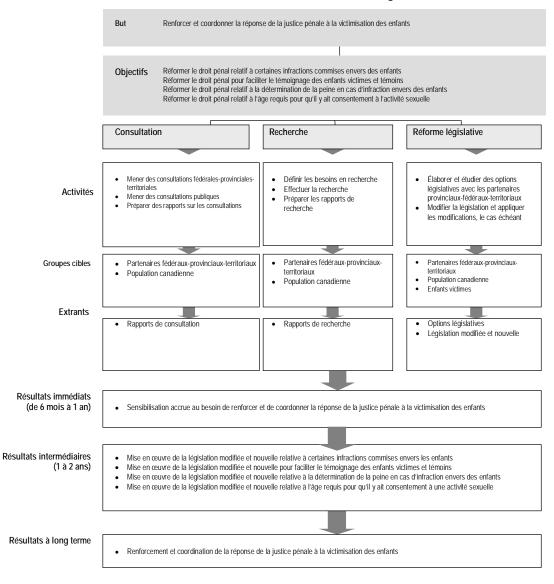
Plan de travail

- Créer et exécuter un processus de consultation FPT.
- Créer et exécuter un processus de consultation de la population.
- Déterminer et coordonner des activités de recherche connexes.
- Faire rapport sur les résultats des consultations et de la recherche.
- Coordonner et élaborer des options de suivi au niveau FPT.
- Modifier la législation et appliquer les modifications, le cas échéant.

Résultats attendus

- Réforme du droit pénal.
- Renforcement et coordination de la réponse du système de justice pénale aux questions entourant les enfants victimes.

Feuille de route de l'examen de la législation



Scénario du cas nº 3 : Consultation d'experts sur des questions de recherche essentielles

Objet

• Consultation d'experts notoires du domaine de la violence familiale pour déterminer, d'un point de vue de la justice, les priorités à établir dans la recherche sur la violence familiale.

Buts

- Rechercher l'information et les conseils auprès d'experts notoires.
- Échanger des idées et de l'information sur les besoins en recherche.
- Tenir compte des résultats dans la planification de la recherche.

Plan de travail

A. Trouver les experts et les inviter

- Inclure une gamme d'experts dans les domaines de la violence envers les femmes et envers les enfants.
- Inclure ceux qui disposent d'une expertise des groupes de population particuliers ou des conditions de vie particulières (par ex. régions rurales, éloignées, autochtones, de cultures diverses).

B. Réunion de planification

- Préparer l'ordre du jour, les questions et les envois pour la consultation.
- Organiser les présentations et la logistique.
- Formulaires d'évaluation!

C. Tenue de la réunion

- Direction de la réunion.
- Compte rendu des délibérations.

D. Rapport de réunion

- Projet de rapport de la réunion et des résultats de l'évaluation.
- Distribution du rapport

E. Implications de la planification

 Tenir compte des résultats dans la planification de la recherche, notamment des possibilités de collaboration.

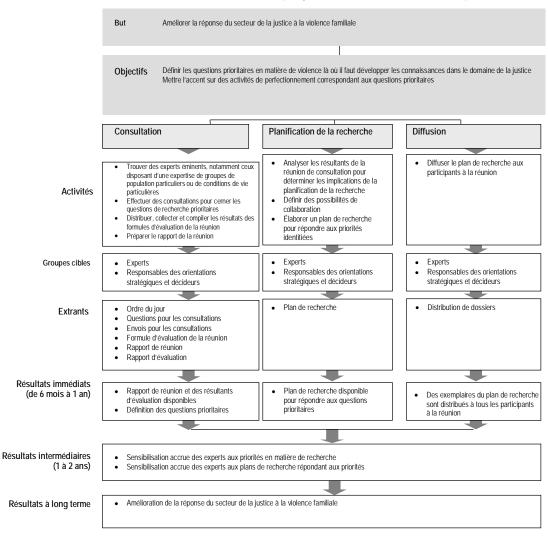
Évaluation

- Le questionnaire sur l'évaluation sera remis à la réunion.
- Il sera tenu compte de l'information recueillie dans la planification de l'évaluation de la recherche.

Budget

40 000 dollars pour la réunion, le déplacement des participants, la facilitation, le rapport, l'évaluation.

Feuille de route du projet de consultation des experts



Scénario du cas nº 4 : Les enfants témoins de violence familiale – projet de formation et projet de recherche

Objet

- Mettre au point une ressource pour le personnel des services sociaux et les volontaires du Programme.
- Utiliser les ressources existantes pour mettre au point un programme de formation des volontaires qui puisse s'intégrer à l'orientation actuelle et des documents de formation, lesquels seraient offerts dans le cadre d'un organisme national venant en aide aux enfants et aux jeunes (sur une base volontaire).
- La ressource serait souple <u>et</u> fournirait aux volontaires qui s'intéressent aux enfants témoins Information détaillée leur permettant d'aider ces enfants.

Buts

- Constituer une trousse de formation <u>conviviale et complète</u> pour permettre aux volontaires et au personnel des services sociaux Aider les enfants et les jeunes témoins de violence familiale.
- Accroître la sensibilisation au besoin d'aider les enfants témoins de violence familiale.
- Fournir aux agences membres des GFGSC, comme à toutes les autres organisations venant en aide aux enfants et aux jeunes, une ressource qui accroîtra leur capacité d'aider les enfants vivant dans des foyers où règne la violence (un produit transférable et durable).

Plan de travail

A. Créer un comité consultatif

- Pour cerner la documentation, donner des idées.
- Composé d'experts des domaines de la violence envers les femmes et envers les enfants.

B. Recherche et conception

- Rechercher la documentation existante et évaluer sa pertinence vis-à-vis du projet.
- Concevoir une ressource pour accroître la compréhension, par le personnel des services sociaux, des questions concernant les enfants témoins, prévoir son intégration à la formation existante, expliquer le rôle de mentor des agents des services sociaux.

C. Projet pilote

- 5 agences faisant partie du projet pilote vont évaluer la documentation.
- Une évaluation ultérieure par les volontaire du Programme sera comparée à celle des enfants témoins.

D. Réviser et terminer

• Réviser en fonction de la rétroaction sur l'évaluation provenant du projet pilote.

E. Partager

- Partage de la formation avec d'autres organismes.
- Affichage sur le site web.
- Diffusion permanente.

Évaluation

Plan:

- Le questionnaire sera remis au projet pilote.
- L'information sera utilisée pour réviser le programme.
- Les résultats de l'évaluation seront mis à la disposition des organismes de l'étude pilote.

Budget

Total	20,000 \$	
Gestion du projet	2000 \$	
Administration	1500 \$	
Promotion et distribution des documents	500 \$	
Traduction	3500 \$	
Impression	2000 \$	
Organismes du projet pilote	2500 \$	(5 organismes @ 500) \$
Rédaction du programme de formation	4000 \$	
Recherche	4000 \$	

Viabilité

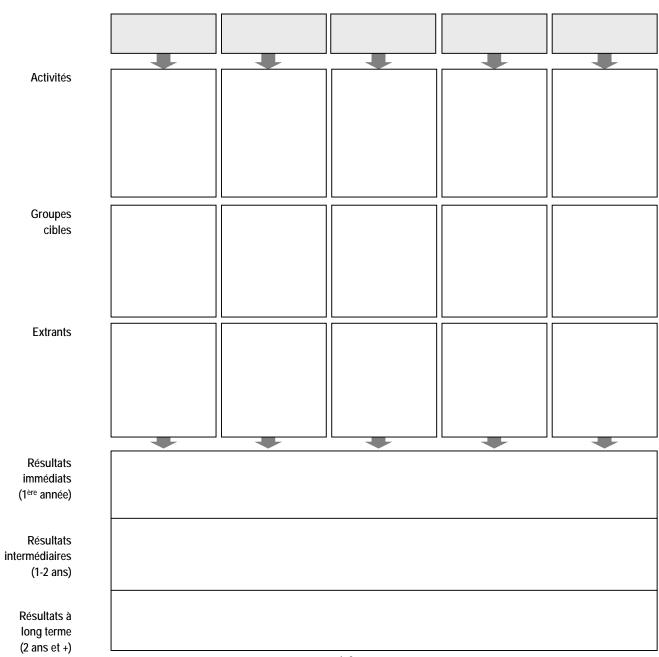
- Le programme de formation sera affiché à la bibliothèque en ligne des GFGSC sous forme téléchargeable et sera à la disposition de tous les organismes qui souhaitent l'utiliser.
- Le programme peut être transformé en un module de formation interactif en ligne accessible par la bibliothèque en ligne des GFGSC.
- La <u>promotion</u> des documents se fera par des annonces régulières aux autres organismes (par courriel, bulletins trimestriels, autres formes de publication etc.).
- La <u>promotion</u> du programme se fera auprès d'autres organismes à travers les 181 agences locales membres des GFGSC.
- Partenariats avec d'autres organismes qui rejoignent un plus grand groupe d'enfants et de jeunes de manière à donner cette formation sur une base élargie.

Feuille de route du projet de recherche et formation

	But Accroître l'aide aux enfants témoins de violence familiale			
	Objectifs	Accroître la sensibilisation des fournisseurs de se Accroître la capacité des fournisseurs de service		er les enfants témoins de violence familiale titudes) d'aider les enfants témoins de violence familiale
	Recherche	et développement		Promotion et diffusion
	recorrection	ot developpement		Tromotion of unitasion
Activités	Faire la rec de formatio Mettre au p cinq organi: Compiler le avec les org Réviser et p	mité consultative herche nécessaire à la rédaction d'un module qui sera incorporé à la formation existante oint une ressource pour la formation pilote dans smes et pour les volontaires du Programme s résultats de la formation pilote et les partager janismes participants jublier la ressource en formation d'après les projet pilote		Annoncer par courrier l'existence et la disponibilité de la ressource en formation aux organismes membres des GFGSC et aux autres Rendre accessible en ligne la ressource en formation (site web des GFGSC) Mettre au point des partenariats organisationnels pour diffuser la ressource en formation et rendre la formation accessible aux fournisseurs de services Autres organismes
Groupes cibles	le perso enfants les volc Autres fouri	rs de services des GFGSC, notamment : onnel des services sociaux venant en aide aux et aux jeunes ntaires du Programme nisseurs de services le formation des organismes		Fournisseurs de services des GFGSC, notamment : le personnel des services sociaux venant en aide aux enfants et aux jeunes les volontaires du Programme Autres fournisseurs de services Personnel de formation des organismes
Extrants	 Rapport du 	e la resource de formation projet pilote It de la ressource de formation		Annonces (imprimées, par courriel, sur le web)
		-		
Résultats immédiats (durant la première année)		ressource en formation tion réciproque entre fournisseurs de services		
Résultats intermédiaires (1 à 2 ans)		crue des fournisseurs de services au besoin d'aider es fournisseurs de services (connaissances et aptit		
Résultats à long terme (2 ans et +)	Augmentation de	l'aide apportée aux enfants témoins de violence fan	niliale	

Modèle de feuille de route	Feuille de route de :
But:	

Objectif:



Plan d'évaluation au niveau du projet – Liste de vérification

Élément	Rechercher	Outils	
Description du projet	 les objectifs du projet le groupe cible ou bénéficiaire les activités les extrants les résultats attendus 	Prévoir un modèle logique ou une feuille de route du projet	
Indicateurs de réussite et d'incidence	 Quels sont les indicateurs de réussite et d'incidence ? Sont-ils mesurables ? 	Des indicateurs particuliers	
Collecte de données	 Méthodes (qualitative et quantitative) Sources des données Faisabilité Logistique Choix du moment et fréquence de la collecte de données Rôles et responsabilités Protocoles de collecte et de suivi 	 Méthodes appropriées sensibles à la situation et à la population (genre, culture, langue, niveau de scolarité, âge, communauté, handicap) Plan de collecte des données et protocoles Normes d'éthique et dispositions sur la confidentialité 	
Qui est chargé de diriger l'évaluation ?	 Est-ce un évaluateur interne ou une tierce partie? L'évaluateur a-t-il les connaissances et les aptitudes voulues, notamment des compétences en matière de cultures et de diversité? Existe-t-il un conflit d'intérêts dont il faut tenir compte? Comment la protection de la vie privée sera-t-elle garantie? Existe-t-il de bonnes communications entre l'évaluateur et le parrain du projet? 	Ententes, contrats et protocoles	
Participation des partenaires et des intervenants	 Comment les partenaires vont-ils participer à l'évaluation ? Comment les intervenants (les bailleurs de fonds) vont-ils participer ? 	Ententes, mandat des comités	
Ressources pour l'évaluation	 Les ressources sont-elles suffisantes pour exécuter le plan ? L'évaluation est-elle efficace ? 	Évaluation du budget en % du budget du projet Ressources réelles et en nature	
Utilisation des résultats	Comment le projet va-t-il utiliser les résultats ? Comment MJ va-t-il utiliser les résultats ?	 Déclaration énonçant comment les résultats seront utilisés pour améliorer le projet Déclaration du MJ sur la façon dont les résultats seront utilisés pour éclairer la prise de décision 	
L'évaluation est-elle bonne ?	 Le type d'évaluation planifié est-il approprié ? Réaliste ? Le plan d'évaluation est-il pratique et réalisable ? Les résultats seront-ils importants et crédibles ? Les résultats arriveront-ils au bon moment ? 	Votre évaluation d'ensemble Avis des autres	
Considérations	Existe-t-il des méthodes plus appropriées qui conviendraient davantage au projet ? Existe-t-il des stratégies plus économiques ?		

Aperçu des méthodes de collecte de l'information et des données

Il existe différents types d'information ou de données et diverses méthodes de collecte. Voici un aperçu des méthodes les plus fréquemment utilisées.

Type d'information et de	e d'information et de Exemples de méthodes de collecte de	
données	l'information et de données	
Données quantitatives	Sondages avec questions fermées (envois postaux, courriels, site web, téléphone)	Permettent de recueillir de l'information de nombreuses personnes et de compter et mesurer pour produire des statistiques
	Étude des dossiers du projet et de statistiques (traitement de l'information des clients ; analyse du registre de diffusion du projet)	Permettent de fournir un aperçu rapide des activités de votre projet (par ex. combien de clients vous desservez, combien de dépliants ont été distribués, les coûts par activité)
Données qualitatives	Étude des dossiers ou des documents du projet	Permettent de comprendre le du contexte et le processus expérimental
	Étude des publications	Permettent d'évaluer la pertinence de votre travail dans le cadre plus large des connaissances en ce domaine
	Étude des orientations stratégiques	Permettent de situer votre travail dans le cadre des orientations stratégiques adoptées en ce domaine
	Entrevue avec des répondants clés	Permettent de découvrir le contexte et le sens de l'expérience des gens vis-à- vis du projet
	Études de cas	Permettent d'obtenir Information détaillée ou une histoire de ce qui s'est passé et de connaître quels ont été les résultats
	Panels d'experts	Permettent d'acquérir une connaissance approfondie
	Groupes de consultation	Semblable aux entrevues de groupes. Permettent d'obtenir une idée d'ensemble sur un sujet donné ou des questions précises.
	Dialogues ou cercles d'apprentissage	Permettent de réunir des intervenants pour partager leurs expériences et définir des apprentissages clés de manière culturellement appropriée.

Lignes directrices pour l'élaboration d'outils et exemples

Il existe de nombreuses et différentes façons de collecter de l'information pour l'évaluation des projets, et notamment la compilation d'information statistique de base. Cette annexe décrit brièvement plusieurs des outils qui peuvent être utilisés pour évaluer les projets – et, en particulier, pour déterminer *leurs répercussions* :

- Évaluations d'atelier ou de conférence
- Entrevues
- Sondages
- Groupes de consultation
- Évaluations intégrées

Formules de rétroaction pour évaluer ateliers ou conférences

Les ateliers et les conférences réunissent des personnes pour partager leurs expériences, échanger des idées, apprendre ou acquérir de nouvelles aptitudes. La rétroaction des participants à de tels évènements peut fournir Information précieuse pour déterminer l'incidence immédiate de l'événement. Vous pouvez aussi utiliser des formules de rétroaction pour évaluer et vous faire une idée de la façon dont les gens utiliseront les connaissances ou les aptitudes acquises à cet événement. Vous devrez effectuer d'autres suivis par la suite – comme des entrevues avec des participants ou des sondages auprès des participants – pour découvrir si et comment les gens ont appliqué les connaissances et les aptitudes qu'ils ont acquises et comment celles-ci ont influencé leur travail.

À faire

Avant l'événement : une fois l'ordre du jour établi, concevez un court formule de rétroaction et incluez-le dans l'envoi au participant. Les participants devraient remplir le formule de façon anonyme.

Pendant l'événement : assurez-vous que les participants remplissent le formule et le remettent à la fin de l'événement.

Après l'événement : compilez les réponses pour évaluer ce qui a bien fonctionné, ce qui n'a pas si bien fonctionné, les suggestions Amélioration des participants et ou les prochaines étapes. Utilisez cette information pour de futurs travaux (par ex. ateliers ou conférences, mesures de suivi).

Conception générale

Une formule de rétroaction de participant devrait :

- Comprendre une page ou moins.
- Être imprimé sur du papier de couleur pour mieux le repérer.
- Être facile à lire et à remplir.
- Prévoir un espace pour des commentaires supplémentaires.
- Indiquer à qui remettre le formule.
- Expliquer comment vous aller utiliser la rétroaction.
- Remercier les participants pour avoir rempli le formulaire.

Conception des questions

- Ne posez que *quelques* questions, que les participants peuvent lire et auxquelles ils peuvent répondre rapidement.
- Assurez-vous que les questions sont clairement formulées.
- Utilisez des questions soit fermées, soit ouvertes, en fonction du sujet (voir les définitions cidessous).

Les questions fermées donnent un ensemble de réponses parmi lesquelles il faut choisir, comme une liste de réponses à choix multiples, des cases à cocher par « oui » ou par « non » ou encore une échelle de notation à remplir.

Les questions ouvertes ne donnent pas un ensemble de réponses parmi lesquelles il faut choisir – on s'attend à ce que la personne formule sa propre réponse, à sa façon.

Voici quelques exemples de sujet convenant à des questions fermées :

- Réalisation des objectifs : dans quelle mesure, à votre avis, les objectifs ont-ils été réalisés ? (pas réalisés, partiellement réalisés, entièrement réalisés)
- Satisfaction : dans quelle mesure avez-vous été satisfait de la présentation ? (pas satisfait du tout, satisfait, très satisfait)
- Utilité : dans quelle mesure avez-vous trouvé cet événement utile à votre travail ? (pas du tout utile, utile, très utile)
- Confort: êtes-vous satisfait du lieu de la rencontre? (pas satisfait, satisfait, très satisfait). Êtes-vous satisfait de la nourriture? (pas satisfait, satisfait, très satisfait).

Voici quelques exemples de sujets convenant à des questions « ouvertes » :

- Intention: comment allez-vous appliquer les [connaissances, aptitudes] que vous avez acquises lors de cet événement?
- Expérience acquise : quelle a été la chose la plus importante...la moins importante que vous ayez apprise ?
- Avis: que pensez-vous de la question et de l'idée et de la suggestion X ?
- Commentaires: avez-vous d'autres commentaires à formuler au sujet de l'événement ?

Entrevues

Interroger des personnes qui ont participé à un projet – ou qui en ont bénéficié – peut permettre d'obtenir de ces personnes de l'information détaillée et fouillée sur leurs points de vue ou leurs expériences.

Les entrevues en personne permettent de faire des commentaires anonymes et d'exprimer librement des points de vue.

Les données d'entrevue permettent de compléter – tout en la vérifiant – l'information obtenue de diverses sources.

Les entrevues peuvent être faites en personne ou par téléphone.

À faire

Avant l'entrevue...

- Établir une liste des personnes qui connaissent le mieux ce que vous recherchez. Savoir qui va le mieux vous fournir l'information dont vous avez besoin. Il peut être utile de définir des critères de sélection pour choisir ces personnes importantes.
- Décidez du type d'entrevue que vous allez mener. Ce peut être, par exemple, une entrevue dans le cadre de conversations à bâtons rompus, une entrevue axée sur une liste de sujets clés ou une entrevue comportant Série de questions (ouvertes ou fermées).
- Préparer un protocole de l'interviewer, pour familiariser les personnes qui feront passer les entrevues au processus à utiliser pour prendre contact, faire des réservations, mener l'entrevue ou rédiger un rapport d'entrevue. La confidentialité est le point majeur du protocole de l'interviewer.
- Pour les entrevues normalisées, préparer un guide d'entrevue qui contienne toutes les questions à poser (y compris des questions incitatives, si nécessaire, dans la version de l'interviewer).
- Préparer une trousse d'information à envoyer aux personnes qui feront l'objet des entrevues. Cette trousse devrait inclure de l'information sur l'objet de l'entrevue, de la documentation sur le projet et une liste des sujets (ou les questions précises) qui seront abordés (ou posées) lors de l'entrevue.
- Prendre contact avec les personnes susceptibles de faire l'objet de l'entrevue afin de requérir leur participation. Être très clair sur des questions comme : l'enregistrement de l'entrevue, la confidentialité, la façon dont sera utilisée l'information, la durée approximative de l'entrevue et la forme qu'elle prendra (en personne ou par téléphone).

Pendant l'entrevue...

- Suivre de très près le protocole de l'interviewer.
- Être prêt à faire face à des situations du genre où la personne annule, ne se présente pas, demande des renseignements supplémentaires, des copies des notes de l'entrevue, etc.
- Les gestionnaires du projet peuvent vouloir suivre les quelques premières entrevues et en examiner les notes qui en résultent pour assurer un contrôle de la qualité.

Après l'entrevue...

- Finaliser les notes d'entrevue en fonction du protocole.
- Revoir chaque ensemble de notes systématiquement et faire Synthèse des réponses à chaque question.
- Faire l'analyse des résultats globaux des entrevues.

Conception générale

Les entrevues doivent :

- Être planifiées avec soin
- Porter sur les points essentiels
- Consommer le moins de temps possible
- Suivre Séquence logique
- Donner aux personnes interrogées la possibilité de poser des questions et de fournir des commentaires supplémentaires.

Conception des questions d'entrevue

Les questions d'entrevue doivent être :

- Énoncées clairement
- Brèves et bien ciblées
- Pertinentes
- Objectives

Voici quelques exemples de questions d'entrevue qui pourraient être posées aux personnes visées par le projet de bulletin :

- Comment vous (ou votre organisation) avez utilisé le bulletin dans votre travail ? [Question ouverte].
- Dans quelle mesure le bulletin vous a-t-il été utile dans votre travail ? (pas utile, utile, très utile) [Question fermée].

Sondages

Un sondage (ou un questionnaire) est un ensemble de questions remis à un groupe et auxquelles celui-ci doit répondre. Un sondage peut être utilisé dans une variété de cas pour collecter de l'information sur un ensemble de questions de la part de nombreuses et différentes personnes. Le sondage peut être fait d'une série de questions brèves – ces questions peuvent aussi toutefois être plus longues et plus détaillées.

Bien que les sondages puissent être faits de questions ouvertes ou de questions fermées (voir les définitions qui précèdent), ils consistent le plus souvent en des questions fermées, auxquelles il peut être répondu plus rapidement et dont les résultats peuvent plus facilement être analysés sur le plan statistique.

Un sondage peut s'effectuer de nombreuses façons : les questions peuvent être imprimées et envoyées (ou remises en main propre) ; un formule électronique peut être adressé par courriel ou affiché sur un site web ; ou encore le sondage peut se faire par téléphone.

À faire

Avant le sondage....

- Décider de comment vous allez collecter les questionnaires remplis et de comment vous allez enregistrer et analyser les réponses.
- Concevoir les questionnaires (voir ci-dessous).
- Tester le questionnaire avec un petit groupe et obtenir de la rétroaction sur la clarté des questions, le temps nécessaire pour y répondre etc.
- Peaufiner le questionnaire en fonction de la rétroaction.

Pendant le sondage...

• Collecter et enregistrer et garder trace des questionnaires remplis.

Après le sondage...

- Organiser les réponses et entrer les données.
- Faire l'analyse statistique (cela va nécessiter un logiciel et une certaine expertise technique).
- Faire rapport sur les conclusions.

Conception générale

- Utiliser un format clair et facile à lire (un caractère de police suffisamment gros, assez d'espace pour les réponses, etc.).
- Donner des directives claires sur la façon de répondre aux questions.
- Utiliser le moins de questions possibles.
- S'assurer que les questions suivent un ordre logique.
- Si nécessaire, élaborer un système de codage pour rendre plus facile l'entrée et l'analyse des données (cela va nécessiter une certaine expertise technique).

Conception des questions

- Formuler des questions aussi brèves que possible.
- Veiller à ce que chaque question porte que sur un seul sujet ou problème.
- Utiliser un langage clair et simple.
- Éviter les questions biaisées.
- Prévoir une catégorie « autres » pour les réponses qui ne s'inscrivent nulle part ailleurs.

Voici quelques exemples de questions de sondage (ouvertes et fermées) qui pourraient être posées à ceux qui ont participé à une consultation d'experts pour mettre au point un plan de recherche :

- Comment le plan de recherche reflète-t-il bien les questions prioritaires en ce domaine ? (Ne reflète pas les priorités, reflète certaines priorités, reflète la plupart des priorités, reflète toutes les priorités) (Questions fermées).
- Existe-t-il d'autres questions prioritaires que devrait refléter le plan de recherche ? (Question ouverte).

Groupes de consultation

Un groupe de consultation est en quelque sorte une « entrevue de groupe », dans laquelle on demande à quelques personnes leur point de vue sur un sujet précis. Animateur du groupe encourage tous les participants à exprimer leur avis mais on ne s'attend pas à ce que le groupe atteigne un consensus. Pour les évaluateurs, les groupes de consultation peuvent apporter divers point de vue et diverses idées sur une question donnée. L'interaction et la discussion du groupe peuvent susciter chez les participants des observations et des commentaires qui n'auraient pu autrement émerger.

À faire

- Décider de qui participera au groupe de consultation habituellement les participants seront les membres d'un groupe qui partageront des caractéristiques et des expériences propres à apporter une rétroaction ou des points de vue pertinents sur des questions ou des sujets précis.
- Inviter les participants à participer et leur fournir Information suffisante, c.-à-d. une trousse d'information décrivant l'objet du groupe, le processus qui sera utilisé et vos attentes. Il est important de décider si les participants au groupe de consultation recevront des honoraires ou une autre rétribution pour leur participation.
- Penser à la logistique, prévoir notamment un espace confortable, des rafraîchissements au besoin, etc.
- Trouver l'animateur ayant le juste mélange d'expertise, d'expérience et de compétence.
- Décider si la discussion sera enregistrée ou pas, sur bande audio ou vidéo ou par prise de notes (ou les deux) et informer les participants du caractère confidentiel de la réunion.

Conception générale

- Définir sur quoi va se concentrer le groupe et concevoir des questions précises.
- Le choix du moment quel est le meilleur moment pour les participants (en journée ? en soirée ?)
- Trouver l'emplacement le plus approprié (accessible, confortable).
- Restreindre le nombre des participants (les groupes de consultation se composent généralement de 6 à 8 personnes).
- Limiter la durée de la discussion à 1 heure ou 2.

Conception questions

- Les questions qui seront posées au groupe devraient être établies à l'avance.
- Ne poser qu'un nombre limité de questions (pour éviter aux participants de devoir se presser).
- Éviter les questions controversées ou trop personnelles, car les participants risquent de trouver la discussion de ces questions difficile.

Voici quelques questions qui pourraient être posées à un petit groupe d'intervenants ayant contribué à la modification législative (ou à la mise en œuvre d'une nouvelle mesure législative) concernant des infractions précises commises envers des enfants :

- Comment cette modification ou cette nouvelle mesure a-t-elle modifié votre capacité de réponse aux infractions commises envers des enfants [celles précisément visées par la mesure]?
- Comment cette modification ou cette nouvelle mesure a-t-elle renforcé ou affaibli la réponse du système de justice pénale à la victimisation des enfants?
- Comment cette modification ou cette nouvelle mesure a-t-elle facilité ou gêné la réponse du système de justice pénale à la victimisation des enfants?

Évaluations intégrées

Les évaluations intégrées examinent le fonctionnement d'un ensemble de projets semblables pour vérifier s'ils atteignent un objectif de changement donné. Les évaluations intégrées sont possibilité pour l'Initiative de lutte contre la violence familiale d'examiner un ensemble de projets de manière à trouver leurs points, leurs thèmes, leurs répercussions communes et en définir l'expérience acquise.

Une évaluation intégrée pourra avoir notamment pour but :

- De déceler des pratiques novatrices, efficaces et prometteuses
- D'évaluer les progrès des projets dans la réalisation des buts et des objectifs déclarés de l'IVF
- De permettre les ajustements de mise en œuvre tout au long de l'IVF
- De fournir de l'information pour documenter l'élaboration d'orientations stratégiques.

À faire

- Déterminer quels sont les projets qui ont des points communs en matière de conception de projet
- Définir ce que vous vous attendez à apprendre d'une évaluation intégrée
- Inviter à participer au projet
- Concevoir des questions d'évaluation fondées sur les répercussions et les résultats attendus de l'IVF dans son ensemble
- Établir une entente et s'entendre avec les intervenants sur le mandat de l'évaluation intégrée
- Choisir quelqu'un qui fera l'évaluation intégrée.

Conception générale

• Déterminer qui fera l'évaluation intégrée, comment sera collectée l'information et par qui

- Tenir compte des dispositions sur la confidentialité (par ex. les projets seront-ils définis dans l'évaluation intégrée ?)
- Tenir compte des délais d'exécution de chaque projet et les coordonner avec le délai d'exécution de l'évaluation intégrée
- Réunir régulièrement les bénéficiaires des projets et les évaluateurs pour partager les points de vus et apprendre de chacun

L'évaluation intégrée est une bonne méthode pour obtenir de l'information sur des projets qui, ensemble, sont conçus pour apporter des changements stratégiques ou systémiques. Ces évaluations peuvent permettre d'apprendre beaucoup, ce qui les rend particulièrement attrayantes pour les projets portant sur les questions de violence familiale.

ANNEXE 4 : Quelques ressources additionnelles

Voici quelques sources d'information clés sur l'évaluation de la mesure du rendement.

Ressources sur Internet

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de sources en ligne sur la mesure du rendement et l'évaluation :

La Société canadienne d'évaluation www.evaluationcanada.ca

American Evaluation Association www.eval.org

Guide d'élaboration des cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats (Gouvernement du Canada, Conseil du Trésor): www.tbs-sct.gc.ca et rc-cr et guidehi sum f.asp

Guide d'évaluation de projet : Démarche participative : www.hc-sc.gc.ca et hppb et ddsp et ressources et guide et presentation.htm

Logic Model Development Guide and Evaluation Handbook (W.K. Kellogg Foundation): www.wkkf.org et Programming et Overview.aspx ?CIA=281

Monitoring and Evaluation: Some Tools, Methods and Approaches (département d'évaluation des opérations de la Banque mondiale : développement de la capacité d'évaluation) : www.worldbank.org

Ressources au niveau communautaire

Les institutions post-secondaires ou les cabinets de consultation au niveau local peuvent aussi offrir une expertise en mesure du rendement et en évaluation, dont les bénéficiaires de projets peuvent tirer parti.

Les partenaires des projets peuvent aussi avoir des capacités internes susceptibles d'aider.